

Formation initiale des bibliothécaires d'Etat

PPP / septembre 2011

**Papier versus électronique ?
Analyse d'un corpus de titres de
périodiques conservé à la Bibliothèque
universitaire Paris Ouest Nanterre La
Défense : dossier d'aide à la décision.**

Christine Mannaz-Dénarié

Sous la direction de Mme Aline Rocchia
Responsable du Département de la politique documentaire
Bibliothèque universitaire Paris Ouest La Défense

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier la Direction du SCD de son accueil, de la transmission d'informations dont j'ai bénéficié, ainsi que de la confiance que l'on m'a témoignée dès mon arrivée à Nanterre. Je remercie tout particulièrement de leur disponibilité et de leur accompagnement dans mes nouvelles fonctions Mme Anne-Claire Volongo, responsable du Département des sciences humaines et sociales – à laquelle je succède au Service des périodiques – ainsi que Mme Aline Rocchia, responsable du Département de la politique documentaire.

J'aimerais remercier également mes collègues de l'équipe des périodiques, m'ayant apporté de nombreuses précisions sur l'histoire du service et leurs tâches quotidiennes, ainsi que Mme Sylviane Toussaint qui m'a communiqué les données dont j'avais besoin, en ce qui concerne la documentation électronique.

Je tiens enfin à adresser mes remerciements aux collègues de la bibliothèque universitaire de Paris 7 et notamment à Mme Peggy Delplanque, qui m'a reçue et a partagé avec moi le bilan des études menées sur la consultation des périodiques papiers dans son établissement, ainsi qu'à ma tutrice, Mme Christelle Di Pietro, qui a accepté de m'accompagner dans cette aventure.

Mes pensées se tournent aussi vers mes collègues de promotion dont l'expertise, l'humeur enjouée et l'esprit d'équipe ont, sans aucun doute, grandement contribué au bon déroulement de cette étude.

Résumé :

La bibliothèque universitaire Paris Ouest Nanterre La Défense conserve un fonds de périodiques papiers s'élevant à 2 803 titres (dont 1 407 titres vivants). Les périodiques papiers de psychologie et philosophie constituent un corpus de 213 titres présents en magasins. La bibliothèque étant abonnée à de nombreuses revues électroniques, il a semblé opportun de recenser les revues présentes simultanément en ligne et sous forme papier et d'évaluer la pertinence d'une opération de désabonnement portant sur ces revues papier.

Descripteurs :

Bibliothèques universitaires-Périodiques

Bibliothèques universitaires-Périodiques électroniques

Université Paris Ouest Nanterre La Défense-Service commun de la documentation

Abstract

Paris La Défense's academic library keeps 2 803 titles of serials. Among them, 1 407 serials are still being purchased by the library. Two hundred and thirteen serials of psychology and philosophy are kept in stores. Since the library has subscribed to sizeable collections of electronic serials, it seemed appropriate to inventory the paper serials which were also available online and to evaluate the relevancy of a serials cancellation project.

Keywords :

Academic libraries-Serials

Academic libraries-Electronic serials

University of Paris Ouest Nanterre La Défense-Academic library



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France** » disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	7
INTRODUCTION.....	9
PARTIE I : LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL.....	11
PRESENTATION DU CONTEXTE INSTITUTIONNEL	11
Presentation du service commun de la dcumentation.....	12
<i>Présentation de l'offre documentaire propre à l'Université</i>	<i>12</i>
<i>Missions du Service commun de la documentation.....</i>	<i>13</i>
<i>La bibliothèque universitaire</i>	<i>13</i>
<i>Les projets.....</i>	<i>16</i>
PARTIE II : LES COLLECTIONS DE PERIODIQUES	21
Etat des lieux, analyse de l'existant	21
<i>Organisation du service.....</i>	<i>21</i>
<i>Périodiques papiers.....</i>	<i>23</i>
<i>Les collections électroniques</i>	<i>29</i>
<i>Analyse d'une tranche de cote : les « SP » magasin</i>	<i>35</i>
PARTIE III : ANALYSE D'UN EXEMPLE EXTERIEUR	47
La bibliothèque universitaire de paris 7	47
<i>Entretien avec les responsables des périodiques imprimés et électroniques</i>	<i>47</i>
PARTIE IV : SCENARI.....	53
Remarques préalables	53
<i>Scénario n°1 : désherbage selectif des revues anglo-saxonnes de psychologie les plus consultées sous forme electronique</i>	<i>53</i>
<i>Scénario n°2 : un désherbage massif des magasins</i>	<i>55</i>
<i>Scénario n°3 : « les essentiels » de la psychologie et de la philosophie.....</i>	<i>57</i>
CONCLUSION	61
BIBLIOGRAPHIE.....	63
TABLE DES ANNEXES	67

Sigles et abréviations

BAS : Bibliothécaire adjoint(e) spécialisé(e)

BDIC : Bibliothèque de documentation internationale contemporaine

BUFR : Bibliothèque rattachée à une unité de formation et de recherche

CADIST : Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique

ITRF : Ingénieur, technicien de recherche et formation

OPAC : Online public access catalog

PDC : Plan de classement des collections

PHILLIA : Philosophie, information-communication, langage, littérature, arts du spectacle

RCE : Responsabilités et compétences élargies

SCD : Service commun de la documentation

SIGB : Système intégré de gestion de bibliothèque

SPSE : Sciences psychologiques et sciences de l'éducation

STM : Science, technologie et médecine

Introduction

*Nous avançons lentement, dans une grande confusion,
sur un territoire neuf, largement inexploré¹.*

Les collections de périodiques occupent une place spécifique au sein des collections des bibliothèques, sans doute en raison de la complexité qui est la leur : périodicités diverses, nécessité d'un suivi rigoureux de collections « vivantes » et donc soumises à des changements de titres, à des fréquences de parution variant dans le temps et autres aléas. Ces variations d'état font partie de la vie de collections moins statiques, sur le plan de la gestion, que les monographies et expliquent en partie le fait que les périodiques soient toujours au cœur des « innovations les plus porteuses d'avenir » et continuent dix ans plus tard d'être l'une « des préoccupations majeures dans les évolutions des établissements.² » Il n'est pas anodin non plus que ce soit dans le domaine des périodiques de sciences que l'offre de revues électroniques se soit tout d'abord développée, bien avant l'offre de manuels ou de livres électroniques, répondant aux besoins de chercheurs souhaitant obtenir un accès rapide à des publications récentes, dans des disciplines où les périodiques étaient déjà largement utilisés.

Nos collègues des bibliothèques universitaires nord-américaines, précurseurs dans le domaine de la documentation électronique et confrontés dès les années 80 et 90 à des réductions massives de budgets, se sont donc intéressés avant nous aux possibles désabonnements à des titres de revues papiers également présents en ligne. Il est en effet étonnant de constater que peu d'études sur le sujet aient été publiées – mis à part des rapports ou de précieux articles de périodiques...

Partant de la commande qui était la nôtre – déterminer, dans un corpus clos de périodiques conservés en magasin et présents en ligne, quels titres de revues pouvaient faire l'objet d'un désabonnement éventuel – nous avons élaboré un fichier recensant ces titres. Ce fichier nous a servi à la fois d'objet d'étude et de mode de repérage des collections mais nous a également permis de formaliser une réflexion qui puisse déboucher, à terme, sur une mise en œuvre concrète. Les périodiques concernés sont regroupés sous la cote SP, composée majoritairement de titres de revues de psychologie et de philosophie. A ce titre, ce corpus constituait un champ d'études très pertinent : les revues étudiées pouvant présenter à la fois des caractéristiques propres au domaine des sciences « dures », mais également refléter des caractéristiques propres aux sciences humaines.

Cette commande a pour soubassement une nécessaire articulation de la politique documentaire, entre périodiques papiers et électroniques ainsi que le rappelle le Rapport d'activité 2010³ : « Il est également indispensable de gérer les abonnements aux périodiques sur support papier en harmonie avec la politique suivie par la documentation électronique. En effet, de nombreux périodiques sont disponibles via des bases de ressources en ligne. Lorsque la consultation en ligne devient un réflexe pour

¹ Citation de Robert Darnton à propos de la révolution numérique, tirée de : Carbone, Pierre (dir.), Cavalier, François (dir.). *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, DL 2009, (Bibliothèques), p. 15

² Citation de Bertrand Calenge, dans l'avant-propos de : *Gérer les périodiques*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, impr. 2010. (« La boîte à outils », n°16), p. 11

³ P. 14

l'utilisateur, au détriment de la revue papier, il est légitime de s'interroger sur le bien-fondé du maintien d'un double abonnement papier et électronique, dans la mesure où une version électronique est toujours plus coûteuse que la version papier et entraîne plus qu'un doublement du coût du périodique. »

Outre les contraintes économiques liées à la rationalisation de ces dépenses et à l'augmentation du coût de la documentation électronique, s'ajoute le souci de libérer de l'espace en magasins pour les titres de revues n'existant pas du tout en ligne mais, également, la nécessité de rendre l'offre documentaire de la bibliothèque plus lisible vis-à-vis des publics, tout en optimisant les services qui leur sont offerts – les revues électroniques étant consultables sur place ou à distance.

Pour clore notre introduction nous avons choisi de citer ce passage éclairant, synthétisant les problématiques liées aux périodiques papiers depuis des siècles, tout en évoquant la formidable opportunité offerte par le développement de l'offre de périodiques en ligne : « La revue universitaire date de 1650, au moment où le *Journal des sçavans* fut lancé à Paris et les *Philosophical transactions* (de la « Royal society ») à Londres. Depuis lors, les périodiques ont sans cesse posé des problèmes et lancé des défis aux bibliothécaires ! A la fin des années 70, une tentative pour créer un Centre national des périodiques échoua. Dans le courant des années 80, l'inflation galopante du prix des abonnements couplée à la prolifération de nouveaux titres aboutit à des projets multiples de désabonnements aux périodiques papiers pour de nombreuses bibliothèques universitaires. Des développements relativement récents qui ont un impact sur les périodiques – y compris les revues électroniques, le web, les services payants de fourniture de documents et les bases de données en texte intégral – présentent une foule de solutions, sur les plans de la gestion et de l'évaluation⁴. »

Bien que l'articulation entre les offres papier et électronique soit un thème encore embryonnaire, un « territoire neuf » – pour reprendre la citation de Robert Darnton – il n'en reste pas moins que les progrès techniques, d'une part, et les nouvelles offres du marché, de l'autre, incitent à relever le défi et à essayer de poser des jalons utiles et pertinents, à un moment charnière de l'histoire des revues, du livre et de la lecture en général...

⁴ Traduction en français (réalisée par nos soins) de : ROOKS, Dana C., « Electronic serials : administrative angst or answer » in *Library acquisitions : practice & theory*, 17 (1993), p. 449-454

PARTIE I. Le contexte institutionnel

PRESENTATION DU CONTEXTE INSTITUTIONNEL

L'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense a son siège dans les bâtiments du domaine universitaire de Nanterre, Hauts-de-Seine. Elle relève de l'Académie de Versailles. En 1970, est créée l'Université Paris-X Nanterre, établissement public à caractère scientifique et culturel. Six ans auparavant, en 1964, les premiers bâtiments d'enseignement avaient ouvert leurs portes.

Il s'agit d'une université pluridisciplinaire accueillant en 2010 plus de 31 000 étudiants ; 1 130 enseignants y travaillent. Elle couvre le large éventail des lettres et des langues, des sciences humaines et sociales, des sciences juridiques, économiques et de gestion, de la technologie, de la culture et des arts, des sciences de l'information et de la communication, et des activités physiques et sportives. L'université est implantée sur trois sites : le site principal de Nanterre, dédié aux cursus généralistes, l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Ville d'Avray et le Pôle métiers du livre-Médiadix, situé à Saint-Cloud. Elle comprend environ 80 laboratoires de recherche et prépare les étudiants à 268 diplômes. Dix mille étudiants en sortent diplômés chaque année.

Son offre de formation se décompose comme suit : huit unités de formation et de recherche au sein desquelles sont dispensés les enseignements de premier, deuxième et troisième cycles, dans le cadre de formations académiques et professionnalisées.

Ces unités couvrent les domaines suivants : langues et des cultures étrangères, littérature, langages et philosophie, sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique, droit et science politique, sciences psychologiques et sciences de l'éducation, sciences sociales et administratives, sciences et techniques des activités physiques et sportives, systèmes industriels et techniques de communication, l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Ville-d'Avray (spécialisé dans le secteur des technologies industrielles), le Pôle métiers du livre-Médiadix de Saint-Cloud – dévolu aux formations préparant aux métiers du livre et à la communication audiovisuelle – l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) qui a pour mission d'organiser les préparations aux différents concours de catégorie A dans l'administration. L'IPAG délivre aussi la licence d'administration publique.

Etant donné la taille de l'université, celle-ci n'est pas rattachée à un Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES). Le passage aux Responsabilités et compétences élargies (RCE) est prévu pour le 1^{er} janvier 2012. La présidence de l'université est assurée depuis 2008 par Madame Bernadette Madeuf, professeure d'économie.

PRESENTATION DU SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Présentation de l'offre documentaire propre à l'université

Le Service commun de la documentation fait partie des services communs et généraux de l'université (au nombre de onze). L'Université Paris Ouest La Défense comprend un service commun de la documentation composé d'une bibliothèque universitaire principale et d'un réseau de dix-sept bibliothèques également situées sur le campus et partageant le même portail documentaire⁵. Seules deux bibliothèques sont géographiquement distantes : celles du Pôle scientifique et technologique de Ville d'Avray et du Pôle métiers du livre-Médiadix de St Cloud.

Quatre bibliothèques ont le statut de bibliothèques intégrées. Il s'agit des bibliothèques rattachées aux organismes ou unités suivants : l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG), l'Institut universitaire et technologique de Ville d'Avray, l'UFR de sciences psychologiques et sciences de l'éducation (SPSE), la Bibliothèque des langues et cultures étrangères (LEV). Le rapport d'activité 2010 indique que « 13 bibliothèques ont un statut d'association au sein du service commun de documentation ». Il s'agit des bibliothèques d'économie (SEGMI), de droit et sciences politiques (DSP), des sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), d'histoire, d'histoire de l'art, de géographie, d'urbanisme, de sociologie, d'administration économique et sociales (AES), de philosophie, de lettres et des arts du spectacle.

Le rapport précise que deux structures ne sont pas vraiment des bibliothèques au sens propre du terme. Il s'agit du Centre d'accompagnement, de conseil, d'information et d'orientation sur les parcours personnalisés des étudiants (Caciope) qui n'offre pas un espace de type « bibliothèque », mais dont les collections sont signalées dans le catalogue du campus et du fonds Lawrence Durrell, disposant d'un espace aménagé pour recevoir des collections destinées aux spécialistes de L. Durrell.

Ces différentes entités desservent soit l'ensemble d'une UFR ou d'une structure, soit un département d'UFR. Leurs moyens, horaires et offres documentaires sont hétérogènes.

La Maison René-Ginouvès (ou MAE, spécialisée en archéologie et ethnologie) et la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) constituent par ailleurs des organismes rattachés à l'université. La bibliothèque universitaire partage son bâtiment avec la BDIC et travaille en partenariat avec elle, sur différents dossiers – dont le projet d'adoption d'un Système intégré de gestion de bibliothèque commun. La Maison René-Ginouvès gère ses propres archives ; elle assure un service documentaire par l'intermédiaire de ses bibliothèques d'archéologie et d'ethnologie.

⁵ Selon la réunion du Comité de pilotage du 5 mai 2011 et le rapport 2010, ces BUFR représentent 18 postes, 15 000 heures de vacances, 967 places assises, 140.000 titres monographies, 451 titres de périodiques vivants, 190.000 euros de crédits documentaires et 3500 M2 de surfaces, ce qui constitue un réseau documentaire conséquent.

Missions du Service commun de la documentation

Le Service commun de la documentation (le SCD) a pour mission principale de répondre aux besoins documentaires de la communauté universitaire qu'elle dessert conformément à la loi n°84-52 du 26 janvier 1984 sur l'Enseignement supérieur et au décret n° 85-694 du 4 juillet 1985. Il est dirigé depuis le 1^{er} janvier 2010 par Mme Evelyne Dieckhoff.

Le rapport d'activité 2010 indique les axes prioritaires de l'établissement : « 2010 est la 2ème année du contrat quadriennal 2009–2012 dont les engagements prioritaires portent sur l'amélioration des services aux usagers, la rénovation des espaces, le développement cohérent et concerté des ressources documentaires de l'université et la reprise du processus d'intégration des BUFR. » Nous verrons, ci-après, comment ces objectifs se sont traduits dans les actions menées en 2010 et en 2011.

La bibliothèque universitaire

La bibliothèque universitaire a ouvert ses portes en 1971. Sa superficie est de 15 900 mètres carré, dont 8 729 mètres carré de salles de lecture (correspondant à 1 242 places assises)⁶.

Le public de la bibliothèque universitaire

La fréquentation de la bibliothèque universitaire a progressé. Le rapport d'activité 2010 précise qu'en 2010 : « la bibliothèque était ouverte 265 jours et 776 850 entrées ont été comptabilisées à la sortie de la bibliothèque. La progression est de 12 544 entrées supplémentaires par rapport à 2009, 33 542 de plus par rapport à 2008 et 92 464 par rapport à 2007 soit une augmentation de 13,50 %. » Sur le plan de la composition du public fréquentant la bibliothèque, le rapport d'activité 2010 signale que : « les étudiants de niveau « Licence » sont les plus nombreux : 51,7 % d'entre eux fréquentent la bibliothèque universitaire (50 % en 2009). Les étudiants de master représentent 33 % et les doctorants 5 %. Moins de 3 % des enseignants-chercheurs fréquentent la bibliothèque universitaire ce qui en fait une structure documentaire presque exclusivement fréquentée en présentiel par les étudiants jusqu'au master. »

Différents facteurs expliquent ces disparités entre catégories de lecteurs, dont la consultation de la documentation électronique par les enseignants-chercheurs.

Le budget

Le rapport d'activité 2010 donne un état des lieux du budget : les recettes de l'établissement se sont élevées à 1 852 029 € en 2010, soit un budget inférieur de 5 % à celui de l'année précédente (s'élevant à 1 943 364 € en 2009, soit un budget supérieur de 2,6 % à celui de 2008⁷).

Les dépenses documentaires restent cependant stables : 59 %⁸ en 2009 et en 2010, tandis que les deux postes budgétaires en augmentation concernent le mobilier et l'équipement (+ 81 %), d'une part, ainsi que la formation du personnel (+ 79 %), d'autre part. Le rapport⁹ précise que : « La répartition des dépenses entre les grandes catégories de documentation est

⁶ Se référer à l'annexe 1, pour savoir quelle était la répartition des places assises par secteur et les surfaces par secteurs avant les chantiers de rénovation et de désherbage (en décembre 2010).

⁷ Source : rapport d'activité 2009

⁸ Ces chiffres concernent non seulement le budget propre de la bibliothèque, mais également celui des 4 bibliothèques intégrées (IPAG, LCE, SPSE et IUT) dont les crédits sont gérés par le SCD.

⁹ P. 9

relativement stable d'une année à l'autre : 42,5 % pour les monographies (40 % en 2009), 29 % pour les périodiques (30 % en 2009), 27 % pour les ressources électroniques (25 % en 2009) et 1,5 % pour la vidéo », tout en indiquant que les ressources électroniques constituent un poste budgétaire important¹⁰. En 2010, le budget de la bibliothèque a été de 350 919 €, pour 12 032 titres et 16 049 volumes¹¹.

Les équipes et les services

Les équipes

Selon le rapport d'activité 2010, 107 postes budgétaires se répartissent entre trois filières (au 31 décembre 2009) : 77 agents de la filière bibliothèque, 18 agents de la filière ITRF et 12 agents de la filière ASU.

Les services aux publics

La bibliothèque universitaire était ouverte 58 heures par semaine en 2010, mais cette amplitude horaire sera élargie en 2011. Elle propose des services sur place (dont un accueil des publics handicapés, bénéficiant d'une salle d'informatique adaptée) et à distance. En ce qui concerne les services informatiques, les salles de lecture disposent de deux bornes d'accès wi-fi chacune ; le hall de la bibliothèque est également pourvu d'un accès wi-fi, sécurisé depuis 2009. La bibliothèque bénéficie d'un portail documentaire donnant accès aux différentes ressources ; l'interface de sa page d'accueil a été simplifiée, afin d'optimiser les recherches. Le catalogue de la bibliothèque permet, par ailleurs, d'effectuer des réservations en ligne de documents conservés en magasins et de consulter à distance les ressources électroniques. En ce qui concerne le prêt, un automate a pu être acquis en 2009, grâce à une dotation complémentaire du ministère. Un second automate devrait être mis en place à la rentrée universitaire 2011.

En matière de formation, le rapport d'activité 2010 indique¹² que des formations à la recherche documentaire en direction d'étudiants en première année de licence ont été assurées. Cependant, « cette formation n'est pas inscrite, sauf exception, dans les maquettes des enseignements ce qui explique, entre autres, le faible taux de primo-entrants ayant suivi cette formation initiale : 1 887 étudiants sur 7 074 soit 27 % de l'effectif global. » Les étudiants de niveaux master et doctorant (210 étudiants concernés) ont quant à eux bénéficié de 74 heures de formation, sous forme de 22 sessions animées par le personnel de la bibliothèque. Une cellule formation a été mise en place en 2011 ; elle a comme objectif d'optimiser le service rendu en matière de formation en touchant plus d'étudiants et en tissant un réseau de collaboration plus étroit avec les UFR.

Les collections

Les collections de la bibliothèque sont constituées de 1 407 titres de périodiques vivants, 80 bases de données (dont 43 sont payantes), dictionnaires, encyclopédies (*Britannica*, *Encyclopaedia Universalis...*), de plus de 62 000 titres de périodiques en ligne et des thèses soutenues depuis 2008 à l'université (dont des thèses déposées sous forme

¹⁰ Selon le rapport d'activité 2010 des ressources électroniques, les dépenses concernant la documentation électronique atteignent 326 507 euros.

¹¹ Voir annexe 2

¹² P. 20

électronique). Selon le rapport d'activité 2010 du Département de la politique documentaire, la volumétrie et la nature des collections se présentent ainsi :

2010		Bibliothèque Universitaire	Bibliothèques d'UFR**	TOTAL
Monographies	<i>titres</i>	262 137	NC	
	<i>exemplaires</i>	332 608	144 946	477 554
Périodiques papier	<i>titres vivants</i>	1407 *	892	2299
Vidéogrammes		NC	NC	NC
Bases de données	<i>Titres</i>	Env. 80 dont 47 payantes	/	80

* 744 français et 663 étrangers ** (données ESGBU)

Ce rapport indique que la bibliothèque acquiert en moyenne 16 000 volumes par an¹³. En termes de volumétrie, le secteur du droit propose le plus grand nombre d'exemplaires disponibles (3 049 pour 1 296 titres), suivi des secteurs psychologie (1 500 exemplaires pour 1 091 titres), histoire-religion (1437 exemplaires pour 1 323 titres) et des secteurs sociologie, sciences économiques et Français/littérature.

Les collections sont réparties dans des salles thématiques. Au rez-de-chaussée se trouvent le secteur droit et sciences politiques (englobant un espace « Jurisclasseurs », zone d'accès semi direct à des périodiques et ouvrages de référence), la salle d'économie et des périodiques ainsi que l'ancienne salle de prêt¹⁴. Au premier étage, se trouvent la salle des sciences sociales, la salle des sciences humaines et la salle des langues et littératures. A ces salles s'ajoutent une vidéothèque, une salle des chercheurs, des salles de formation et cinq étages de magasins, dans la tour partagée avec la BDIC.

La politique documentaire

En ce qui concerne la politique documentaire, des plans de classement par disciplines et une Charte documentaire (élaborée en 2008) existent. Le but fixé est de définir une cohérence dans une collection pluridisciplinaire¹⁵. Pour répondre à l'accroissement de la production éditoriale et à l'offre de plus en plus large de ressources électroniques, la définition d'axes privilégiés et de pôles d'excellence propres à chaque discipline a été mise en place¹⁶.

Ces axes ont été établis en prenant en compte l'activité de laboratoires ou de centres de recherche, la présence de grands établissements documentaires à Paris 10 – avec lesquels il est nécessaire de définir une complémentarité – ainsi que les orientations institutionnelles de l'université (développement des sciences humaines et sociales, juridiques, économiques). Les axes forts qui se dégagent de cette analyse et qui sont privilégiés dans le développement des collections de la bibliothèque sont les thématiques liées à l'analyse et à la connaissance du monde contemporain et de l'évolution des sociétés contemporaines, les aires géographiques et culturelles suivantes : France, Europe (occidentale, orientale et centrale), Afrique, Maghreb.

L'accroissement des collections est guidé par le souci de répondre aux demandes des enseignants-chercheurs : « Les acquisitions se font en collaboration avec les enseignants qui

¹³ Rapport d'activité 2010, p. 15

¹⁴ Salle en cours de réaménagement : voir infra.

¹⁵ Charte documentaire, p. 10

¹⁶ Source : rapport d'activité 2010, Département de la politique documentaire

remettent leurs bibliographies ainsi qu'après une concertation entre acquéreurs de la B.U. et des BUFR du même domaine¹⁷. » La nécessité d'harmoniser les pratiques à l'échelle du réseau entier est rappelée dans ce rapport – sachant que les acquisitions des BUFR représentent 45% de l'ensemble des acquisitions, en 2010 – ainsi que la mise en œuvre d'une politique documentaire clairement formalisée.

Communication et animation culturelle

En termes de communication, des journées d'accueil pour les enseignants ont été organisées en 2009-2010, en vue de faire connaître les services proposés par la bibliothèque. De même, 344 étudiants primo-entrants ont participé en début d'année à des visites de la bibliothèque.

En matière d'animation culturelle, le rapport d'activité 2010 souligne les partenariats avec la BDIC, le Service des affaires culturelles de l'université et les associations étudiantes. Ces animations culturelles se manifestent sous la forme d'expositions dans le hall de la bibliothèque, de projections, de rencontres et d'événements extérieurs. Les grandes manifestations nationales (comme, par exemple, le « Mois du film documentaire » ou le « Printemps des poètes ») constituent des rendez-vous culturels récurrents, d'une année à l'autre.

Les projets

La bibliothèque universitaire connaît actuellement une phase de modernisation et d'adaptation des services et des collections aux nouveaux usages – avec, notamment, le projet d'ouverture d'un « Learning centre ».

Bilan de ce qui a été accompli

Élargissement des horaires d'ouverture

Le contrat quadriennal en cours prévoyait d'ouvrir la bibliothèque universitaire de manière élargie ; celle-ci ouvre donc désormais le samedi de 16h à 18h, en harmonie avec les horaires d'ouverture de la BDIC pendant l'année universitaire ; le public bénéficie par ailleurs d'une heure supplémentaire d'ouverture de 17 h à 18 h, du lundi au vendredi, pendant les semaines de congés universitaire. A la rentrée 2011, la bibliothèque sera également ouverte le lundi jusqu'à 20 heures. A terme, la bibliothèque devrait également ouvrir jusqu'à 20 heures les autres jours de la semaine. Des samedis « expérimentaux » ont été mis en place en mai et en juin 2010. Ils ont permis de vérifier que cet élargissement des horaires d'ouverture correspondait aux besoins du public.

Assouplissement des conditions de prêt et d'accès aux collections

Le libre accès des collections de monographies a été étendu aux collections présentes dans les salles thématiques. Auparavant, seuls les exemplaires conservés dans la salle de prêt pouvaient faire l'objet de prêts. Le libre accès a été également étendu aux collections de périodiques, pour les années les plus récentes. Le prêt des périodiques est dorénavant possible, à raison d'un fascicule par enseignant-chercheur ou étudiant de doctorat conformément aux modifications de la durée et des conditions de prêt, mises en place à la rentrée 2010. Selon le rapport d'activité, 184 943 prêts ont été réalisés en 2010. Il est intéressant de noter que les prêts d'ouvrages de droit, d'économie et de sciences politiques représentent à eux seuls 50 % du nombre total des prêts.

¹⁷ Source : rapport annuel 2010, p. 14

(Ré)aménagement des espaces

Le rapport d'activité 2009 faisait également le bilan d'actions menées précédemment : le réaménagement de l'ex-salle d'économie (désormais salle des sciences sociales) dans laquelle un espace de travail en groupe a été mis en place, conformément aux nouveaux usages des publics étudiants. Parallèlement, le projet de création d'un « Learning centre »¹⁸ a été initié, dans un souci de prise en compte des nouveaux usages de la documentation¹⁹. Ce projet a un impact important sur l'organisation globale des collections et du travail à la bibliothèque.

Les projets à mener et à poursuivre

Projet de création d'un « Learning centre »

L'un des grands projets à venir porte sur la création d'un « Learning centre ». Ce projet s'insère dans le cadre de la création de l'Institut du numérique de Paris Ouest (projet ÉCRIN²⁰) et du plan Bibliothèques universitaires, annoncé le 17 février 2010 par Mme Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, faisant la promotion de « nouveaux modèles de bibliothèques davantage centrés sur les usagers et favorisant des liens renforcés entre pédagogie et documentation, entre documentation et recherche ». Il sera en partie financé par une subvention du Conseil Général des Hauts-de-Seine – la recherche de financements complémentaires étant en cours – et constitue un axe stratégique majeur, inscrit dans le Schéma directeur informatique de l'université.

Selon un rapport rédigé par Suzanne Jouguelet et Claire Vayssade : « Le concept le plus abouti de bibliothèque intégrant des nouveaux modes de travail et des services autres que documentaires est celui de learning centre. » La bibliothèque universitaire Paris Ouest La Défense retient cette idée, en proposant de passer d'une logique de collections à une logique de services²¹.

Le chantier permettant l'installation de ce nouvel ensemble de services comprend donc à la fois des opérations de dédoublement et de fusions de collections, mais également une remise aux normes et la modernisation des espaces de la bibliothèque, inchangés depuis son ouverture en 1970. Par ailleurs, sur le plan documentaire, son installation nécessite, d'une part, une remise à plat de l'offre (avec l'abandon d'achats massifs d'ouvrages en double) et, d'autre part, la mise à disposition de nouveaux supports d'information.

En ce qui concerne les services rendus aux publics, ce projet poursuit plusieurs objectifs : « renforcer l'action des professionnels de l'information et de la documentation en tant que tuteurs, formateurs et conseillers documentaires ; mieux valoriser le patrimoine scientifique produit par les chercheurs et les étudiants ; être force de proposition pour la mise en œuvre par les enseignants de méthodes pédagogiques plus actives ; constituer une « vitrine » pour la transmission d'information via de nouveaux supports, comme le livre numérique, de nouvelles procédures comme le prêt automatisé, l'identification des documents par technologie RFID, des services mobiles sans contact, etc.²² ».

¹⁸ Une des traductions possibles en français : Centre de ressources pour l'apprentissage.

¹⁹ Voir infra.

²⁰ Voir annexe 3

²¹ Journée d'études sur les « Learning centres » organisée par Médiadix le 26 mai 2011.

²² Source : Rapport annuel (2009) de la bibliothèque universitaire :

http://www.uparis10.fr/32178223/0/fiche_pagelibre/&RH=bib2_pres&RF=bib_rap

La première phase du chantier a consisté en un désherbage massif de la salle de prêt : salle de 1 600 mètres carré, au rez-de-chaussée de la bibliothèque, qui comprenait des ouvrages achetés en double pour les salles thématiques et pour cette salle²³. Seuls les exemplaires présents dans cette salle (150 000, au total) pouvaient faire l'objet de prêts – les autres exemplaires présents dans la bibliothèque ne pouvant être que consultés sur place. Cette salle, située à la sortie de la bibliothèque, a été choisie pour héberger le futur « Learning centre ».

Le rapport d'activité 2010²⁴ rend bien compte des enjeux liés à ces opérations de modernisation des espaces : « Ce projet marque le début d'une restructuration des espaces prévue au contrat quadriennal 2009-2012. La nécessité d'inscrire la modernisation des bâtiments de la bibliothèque universitaire dans le schéma directeur immobilier de l'université est une évidence. Comme nous le signalions déjà dans le rapport 2009, le bâtiment a mal vieilli et n'a jamais fait l'objet d'une rénovation d'envergure. »

Avec l'évolution des pratiques de lecture et de consultation des collections, le prêt a été étendu aux collections des salles thématiques. La salle de prêt devenant, de fait, caduque fait désormais l'objet d'une redéfinition et d'un réaménagement complets²⁵. La salle de droit a également fait l'objet d'un réaménagement en 2010, dans ce même cadre. Une enquête de satisfaction, menée également en 2010 par le Département des services aux publics de la bibliothèque, permet d'évaluer l'effet de ce redéploiement des collections²⁶. Malgré un résultat mitigé (la volumétrie des collections ayant été, de fait, réduite suite aux opérations de désherbage et de fusion des collections des salles de prêt et de droit), 66 % des sondés déclarent apprécier le fait que les collections soient regroupées en un seul lieu.

Les collections d'économie et de sociologie de la salle de prêt ont fait, elles aussi, l'objet de désherbages et d'opérations de fusions avec les collections des salles thématiques correspondantes, tandis que la nouvelle salle des Sciences sociales a été entièrement rénovée. En termes de volumétrie, ce sont 16 464 titres (soit 20 922 exemplaires)²⁷ provenant du libre accès qui ont été désherbés.

Autres objectifs

Tisser un réseau documentaire plus étroit avec les BUFR : la recherche d'une plus grande intégration des BUFR, déjà amorcée, sera poursuivie en 2011-2012. Les bibliothèques récentes devant, à terme, devenir des bibliothèques intégrées au réseau. Un travail sur la cartographie documentaire de ce réseau sera amorcé prochainement.

Charte Marianne :

En ce qui concerne les services aux publics, la Direction générale de la modernisation de l'Etat a pris contact avec la bibliothèque pour mettre en œuvre la Charte Marianne dans l'établissement ; un plan d'amélioration est ainsi prévu pour la rentrée 2011.

²³ Le taux de recouvrement des collections conservées dans cette salle avec les collections des départements thématiques atteignait le taux de 60 %.

²⁴ P. 10

²⁵ Delphine Roncheau, dans son PPP de 2005, *Le champ et l'organisation du prêt au SCD de l'Université Paris X-Nanterre suggestions d'évolution et d'amélioration*, soulignait déjà la nécessité de prévoir un tel chantier, sur le long terme.

²⁶ Voir annexe 4

²⁷ Rapport annuel du Département de la politique documentaire (statistiques portant sur la période allant du mois de juillet 2010 à mars 2011).

La formation du personnel : le rapport d'activité 2010 indique que des actions de formations (en interne et en externe) ont été menées auprès du personnel du SCD mais que des progrès restent à faire, en matière de formation des agents de la catégorie C. La formation des personnels est en effet l'objet d'une politique volontaire, de la part de la direction du SCD.

L'informatique documentaire : dans ce domaine, plusieurs projets sont envisagés²⁸ : « la préparation du nouveau contrat quinquennal, la poursuite de la réorganisation du département en particulier du service du catalogue et du secteur de la maintenance, la mise en place de la nouvelle version du SIGB suivie de l'ouverture du prêt en magasins et de la réflexion avec la BDIC autour de la refonte du portail documentaire, l'adaptation ou la modification du système d'accès distant aux bases de données, afin de pouvoir relier ce système à celui d'authentification unique de l'université et enfin l'ouverture du nouvel intranet associant des fonctionnalités de gestion de contenu. » Un projet de valorisation des thèses est également à l'étude.

Mieux connaître le public de la bibliothèque : une enquête Libqual a été menée cette année à la bibliothèque ; 1 600 réponses ont été obtenues. Conçue initialement par l'ARL (Association américaine des bibliothèques de recherche), elle a été adaptée en 2008 au contexte français. Il s'agit d'une enquête permettant de mesurer les perceptions et attentes des usagers en matière de qualité de services rendus. Le public de la bibliothèque n'avait pas fait l'objet d'enquête depuis 2004. À la fois quantitative et qualitative, cette enquête de cinq jours avait consisté en 820 entretiens en face-à-face, portant sur une centaine de questions préalablement définies²⁹.

²⁸ Source : Rapport d'activité 2010, p. 23

²⁹ Nous reviendrons sur les résultats de cette enquête dans la deuxième partie de ce rapport.

PARTIE II. Les collections de périodiques

ETAT DES LIEUX, ANALYSE DE L'EXISTANT

Organisation du service

Ressources humaines et répartition des tâches au sein du service

Le service des périodiques est rattaché au service de la politique documentaire³⁰, au même titre que le service de l'inventaire, le service de la conservation/gestion des magasins et les ressources électroniques. Il comprend sept agents en 2011, dont certains sont à temps partiel : quatre magasiniers, deux bibliothécaires adjointes spécialisées (BAS) et un chef de service. Sur le plan de l'organisation du travail au sein du service, chaque magasinier s'occupe d'un ou de plusieurs secteurs documentaires, répartis comme suit³¹ :

1 ^{er} agent	LP	Sciences économiques	6e bis / 563
	AP	Sciences pures	6e bis / 45

2 ^{ème} agent	MP	Sociologie	7 ^e / 149
	MaP	Ethnologie	7 ^e / 40
	MbP	Sciences de l'éducation / Staps	7 ^e / 134
	RP	Généralités	7 ^e / 237

3 ^{ème} agent	SP	Philosophie / psychologie	7 ^e / 213
	UP	Religions	7 ^e / 25
	WP	Beaux-arts	7 ^e / 112
	XaP	Linguistique/littérature générale	7 ^e / 184
	XbP	Anglais	7 ^e / 68
	XcP	Allemand	7 ^e / 34
	XdP	Français	7 ^e / 91
	XeP	Espagnol, Portugais et Italien	7 ^e / 67
	XfP	Latin / Grec	7 ^e / 43
	XgP	Littérature slave	7 ^e / 43
	YP	Géographie	7 ^e / 105
	ZP	Histoire	7 ^e / 176

4 ^{ème} agent	GP	Droit généralités	6e bis / 112
	HP	Histoire du droit	6e bis / 6
	JP	Droit public	6e bis / 66
	JaP	Sciences politiques	6e bis / 77
	KP	Droit civil	6e bis / 120
	KjP	Droit international	6e bis / 93

³⁰ Se reporter à l'organigramme présenté en annexe 5

³¹ Les étages de magasins correspondants sont indiqués dans la dernière colonne de droite, avec le nombre de titres (magasins et libre accès mêlés).

Le premier secteur comprend 608 titres, le second 560, le troisième 1 161 et le dernier 474. En termes de répartition des collections en magasins, nous remarquons que les sciences économiques, le droit et les sciences pures occupent un étage entier, confirmant l'importance des deux premiers secteurs dans les collections (et dans les budgets, puisqu'ils représentent plus de 50 % des dépenses en 2010)³². En termes de volumétrie, sur 2 803 titres présents en magasins, les titres relevant du domaine des sciences économiques et juridiques représentent 1 037 titres – soit 36 % de la collection.

Le bulletinage des revues est assuré par une BAS, ainsi que le suivi des réclamations. La dérivation des notices de périodiques et le signalement des collections dans le Sudoc et Aleph incombent également à un agent de catégorie B. Le bulletinage des quotidiens est assuré par les magasiniers, ainsi que la gestion d'un ou de plusieurs secteur(s).

Activités

En 2010³³, le Service des périodiques a traité 1407 titres vivants dont 744 français et 663 étrangers. Par rapport à 2009, 21 abonnements n'ont pas été renouvelés et 5 nouveaux titres ont été souscrits. Les prescriptions des enseignants et les demandes des étudiants sont prises en compte, lors des campagnes de réabonnements (en janvier).

Par ailleurs, durant l'année 2010, 45 collections ont été désherbées, dont 41 en provenance de la salle des généralités (1 208 fascicules) et deux collections de la salle de droit. Sur le plan de la reliure (externalisée) ce sont en tout 2 119 volumes dont 1 626 monographies et 493 périodiques qui ont été traités en 2010³⁴ :

Type document	Nombre ex.	montant €	Coût moyen €
<i>Thèses</i>	170	4 370	26
<i>Monographies neuves</i>	683	14 767	21,50
<i>Monographies usagées</i>	773	19 542	25
<i>Périodiques</i>	493	16 260	33
TOTAL	2 119 ex	54 939 €	

La part des titres de périodiques dans les envois de documents en reliure atteint 23 % du total et constitue 29 % du budget total de la reliure. Le coût de chaque unité reliée est le plus important du tableau avec 33 euros. Un train de reliure part en juillet et un second en octobre.

En conséquence, une réflexion a été menée cette année en collaboration avec les responsables des départements thématiques, afin d'établir une liste de titres devant nécessairement être reliés, tandis que des titres de revues moins emblématiques ou déjà présents en ligne étaient écartés de cette liste. Il est à signaler que les titres de revues juridiques, bien que publiés également sous forme électronique, font néanmoins partie des lots à envoyer en reliure, en raison d'un usage intensif de ces collections et, par ailleurs, des usages des lecteurs étudiant le droit, attachés aux revues papiers. Cependant, même dans ce secteur, une baisse des demandes portant sur les titres récents présents en salle témoigne d'une relative désaffection vis-à-vis du papier, puisque les bulletins manuels correspondant à ces demandes s'élèvent à 1 605 en 2010 (contre 1 867 en 2009, soit 262 bulletins en moins).

³² Voir tableau ci-après.

³³ *Ibid.*

³⁴ Source : rapport d'activités 2010 du Département de la politique documentaire.

Il n'existe pas de statistiques pour les collections de périodiques autre que le droit – l'espace où se trouvent les périodiques étant en accès contrôlé dans cette salle : il s'agit de la « réserve » comprenant une quarantaine de titres de périodiques³⁵.

Etat des lieux : d'un libre accès contrôlé à l'accès libre aux collections

Afin de mieux comprendre le contexte dans lequel cette étude s'inscrit, il convient de dresser un historique rapide des changements ayant eu lieu ces dernières années.

Les périodiques disponibles en salle ont été mis à la disposition des lecteurs en libre accès très récemment. Les lecteurs ne sont donc plus dans l'obligation de remplir un bulletin de demande et de fournir leur carte de lecteur pour consulter une revue. La conséquence de cet assouplissement des règles de consultation est qu'il n'est plus possible de fournir de statistiques de consultation pour les revues en libre accès³⁶. Les fascicules papiers sont désormais empruntables, à raison d'un fascicule par carte d'enseignant-chercheur ou d'étudiant (niveau doctorat).

Il faut attendre mars 2009 pour que la salle des périodiques soit effectivement réorganisée avec la création, d'une part, d'un espace « kiosque » dédié aux quotidiens³⁷ et, d'autre part, l'ouverture de l'espace périodiques (toutes disciplines confondues) pour les titres autres que les quotidiens³⁸. Le choix des titres présents dans l'espace kiosque consiste en une sélection de titres de quotidiens de la presse française et étrangère, accompagnés de leurs suppléments (comme *Le Monde 2* ou *Libé next*). Ces titres sont conservés deux ans en salle, tandis que les deux ou quatre dernières années sont présentes en salle, en ce qui concerne les revues.

Périodiques papiers

Périodique : « publication collective (avec plusieurs auteurs), sous un titre unique et légal, qui paraît pendant un temps non limité à l'avance, et dont les fascicules s'enchaînent chronologiquement et numériquement les uns aux autres.³⁹ »

Marché en cours

Un nouveau marché a été passé cette année et couvre la période 2011-2014. Sa durée est d'un an, à compter du 1er août 2010, renouvelable trois fois de manière expresse dans la limite totale de quatre ans. Le marché n°2010-011 a permis de fixer les taux de remise, les différents délais d'exécution, les conditions de livraison, les délais de réclamation et le mode de renouvellement des abonnements. Il a été passé conjointement par la bibliothèque universitaire, les bibliothèques d'UFR et la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC).

La société EBSCO l'a emporté pour les lots français et anglophones. Les lots 1 et 2 comprennent, respectivement, les périodiques de langue française (744) et de langue anglaise (578 sur un total de 663 titres étrangers). Plus de la moitié du portefeuille de titres (1 407 au total) est donc composé de titres en langue française – soit 52 % des

³⁵ A ce jour, les collections de périodiques de droit sont les seules à être hébergées dans une salle thématique (pour une liste des titres concernés, voir annexe 6).

³⁶ A moins de mettre en place une campagne d'évaluation de la consultation des collections, ce qui n'a pas encore été fait mais devra être envisagé, à plus ou moins brève échéance.

³⁷ La sélection de quotidiens comprend une cinquantaine de titres et inclut un kiosque Onisep.

³⁸ Ils constituent une collection de 626 titres vivants (chiffres du récolement de 2011).

³⁹ MOUREN, Raphaëlle ; PEIGNET, Dominique. *Le métier de bibliothécaire*, 2007, p. 12.

titres de périodiques vivants (contre 41 % pour les titres de langue anglaise). Quant aux lots 3, 4 et 5 (espagnol, portugais, allemand et italien) ils concernent 60 titres au total, confiés aux libraires Dokumente Verlag et Casilini. Enfin, la société SWETS est en charge des périodiques en langue d'Europe centrale ou orientale et des périodiques en polonais tandis que la Maison du livre russe assure la fourniture des périodiques en russe.

Volumétrie, budget et nature des collections

Selon le rapport annuel 2010, la bibliothèque propose 1 407 titres vivants (dont 744 français et 663 étrangers), pour un total de 2 803 titres en magasin. Le nombre de titres morts est estimé à environ 1 400 titres. Voici un tableau récapitulant la liste des périodiques papiers vivants et les dépenses liées :

DEPENSES PERIODIQUES						
	2010		2009		2008	
	<i>Nb</i>	<i>Coût en</i>	<i>Nb</i>	<i>Coût en</i>	<i>Nb</i>	<i>Coût en</i>
	<i>titres</i>	€	<i>titres</i>	€	<i>titres</i>	€
Titres français	624	88046,28	680	96 680	694	95 081
Titres. papier + élec. français	58	13 610	55	11 496	45	10 945
Total titres français	682	101 656	735	108 176	739	106 026
Titres étrangers	426	147 583	430	222 134	415	124 000
Titres papier + élec. étrangers	170	71 881	150	146 967	211	107 819
Total titres étrangers	596	219 464	580	369 101	626	231 819
Titres internet	17	8 695	17	8 932	18	5383
TOTAL	1295	329 817	1332	486 209	1383	343 228

« La différence entre le nombre de titres vivants global (1 407) et le nombre de titres facturés pour 2010 dans le tableau ci-dessus (1 295) s'explique de plusieurs manières : certains titres sont reçus et facturés pour un abonnement, mais inventoriés sous plusieurs cotes (comme, par exemple, dans le cas d'un quotidien et de son supplément), tandis que les titres dits « irréguliers » n'arrivent pas tous les ans et ne sont donc pas facturés. Enfin les titres vivants incluent les abonnements gratuits (par exemple, *Arabesques*) qui ne sont donc pas pris en compte dans le tableau ci-dessus.⁴⁰ »

Il est à noter que les dépenses générales ont fortement baissé entre 2009 et 2010, le budget 2010 étant inférieur de 156 000 euros, par rapport à celui de 2009, le coût de la documentation étrangère baissant de 150 000 euros pour un portefeuille quasiment identique, en termes de volumétrie. Quant au nombre global de titres publiés sous forme papier uniquement, il diminue, mais dans des proportions faibles : 1 050 titres papiers (français et étrangers) en 2010 contre 1 110 en 2009 et 1 109 en 2008.

⁴⁰ Source : Rapport d'activités 2010, service des périodiques.

Le nombre de titres papiers français diminue de 70 titres entre 2008 et 2010, tandis que le nombre de titres édités à la fois sous formes papier et électronique augmente : 58 titres en 2010 contre 45 en 2008, soit treize titres supplémentaires. Le couplage des éditions papiers et électroniques de périodiques est proportionnellement plus coûteuse pour les revues françaises que pour les revues étrangères.

En ce qui concerne les titres étrangers, la part de l'édition électronique couplée au papier décroît depuis 2008 (passant d'une offre de 211 à 170 titres), leur budget décroissant de même, tandis que la part des périodiques papiers étrangers se maintient à un niveau comparable, tout au long de ces trois années. Cependant, de 2009 à 2010, 20 titres supplémentaires, édités à la fois sous forme électronique et papier, indiquent une légère modification de l'offre, en faveur de l'électronique, pour un budget moindre (une baisse de 75 000 euros, pour 20 titres supplémentaires, entre 2009 et 2010). Cette tendance sera analysée dans la partie suivante, une évolution de l'offre électronique l'expliquant⁴¹.

Ce tableau indique également que l'offre de titres a dans son ensemble diminué entre 2008 et 2010 : 1 295 titres étant désormais proposés au public, contre 1 383 en 2008, à l'instar d'un budget moindre en 2010, par rapport à 2009. Reste à savoir si cette évolution à la baisse se poursuivra, en 2011.

Par ailleurs, voici la liste des titres de périodiques par disciplines (en bleu sont indiqués les secteurs sur lesquels portera la seconde partie de cette étude) :

Répartition budgétaire des périodiques - 2010				
Discipline	Français	Etranger	TOTAL	%
Droit	48834,74	31775,78	80610,52	24%
Economie	7958,63	80213,29	88171,92	26,73%
Sciences humaines et sociales	23839,52	66153,91	89993,43	27,28%
Généralités	9290,45	12624,23	21914,68	6,64%
Sciences pures	3629,99	7067,62	10697,61	3,24%
Littérature Linguistique	8103,65	30325,46	38429,11	11,65%
TOTAL	101656,98	228160,29	329817,27	

Ce tableau reflète les domaines d'excellence de l'université : les secteurs du droit et de l'économie dépassant légèrement 50 % du budget des périodiques papiers, tandis que les sciences humaines se placent en première position. Signalons que les BUFR gèrent elles-mêmes leur portefeuille de périodiques. Les BUFR les plus importantes quant aux collections de périodiques étant celles de droit et de psychologie.

Politique documentaire

La charte documentaire pointe la nécessité d'adopter « une politique plus affirmée de complémentarité sur les thématiques de la BDIC (autour de l'axe du monde contemporain et des aires culturelles et géographiques » et signale que le « SCD doit s'engager en particulier sur les collections de périodiques⁴². » L'élaboration d'une politique documentaire conjointe avec le secteur des ressources électroniques, ainsi que l'élaboration d'un plan de classement dédié aux périodiques constituent également des axes de travail à venir.

⁴¹ Il est cependant important de noter que l'accès électronique, lorsqu'il est comme ici couplé à un abonnement papier, n'est pas activé – en raison d'une impossibilité technique (demande d'adresse IP ou autres) qui empêche l'offre effective de ce service.

⁴² Charte documentaire, p. 11

Cette charte documentaire précisait également qu'il serait souhaitable d'enrayer la baisse de consultation des périodiques imprimés.

Cet objectif a été réaffirmé en 2010 : « Les objectifs à atteindre d'ici quatre ans sont d'ordre qualitatif. Il convient d'enrayer la diminution des consultations, de réévaluer les abonnements courants, leur adéquation aux besoins des usagers, leur complémentarité avec l'offre en ligne et celle de la BDIC notamment⁴³. » Cette baisse de la consultation apparaît clairement dans le tableau récapitulatif du rapport d'activités 2010 du service des périodiques⁴⁴.

Bien qu'en matière de périodiques l'établissement ne dispose pas encore d'une politique documentaire clairement formalisée, certaines règles prévalent néanmoins : la sélection des acquisitions de nouveaux titres de périodiques ou de ressources électroniques s'effectue en effet dans le cadre d'une collaboration entre le responsable du service des périodiques ou le responsable de la documentation électronique et les responsables des collections thématiques⁴⁵. Par ailleurs, suite au redéploiement en cours des salles de lecture, les périodiques ont vocation à rejoindre, à terme, les salles thématiques correspondant aux domaines qu'ils abordent. L'espace périodiques se trouvera ainsi éclaté dans les salles des départements thématiques. Un meilleur suivi scientifique des collections, en particulier dans les domaines peu consultés, devrait en résulter et permettra sans doute de déterminer l'offre documentaire la plus adaptée⁴⁶.

La bibliothèque n'a pas vocation à acquérir ou à conserver certaines publications, telles que les lettres spécialisées (associatives ou professionnelles), les publications à caractère local, les publications émanant d'organisations politiques, syndicales ou religieuses, qui n'auraient pas les qualités scientifiques requises. Les nouveaux abonnements et les désabonnements répondent aux critères généraux de sélection mais tiennent également compte de l'existence éventuelle d'autres collections à Paris 10, en région parisienne ou en Ile-de-France. Les suppressions d'abonnement ont également comme critère la consultation du titre (nombre de communication de fascicules). Le montant des dépenses documentaires est stable depuis plusieurs années ; il atteint 1,1 M€. ⁴⁷ En 2009, les dépenses documentaires se répartissent comme suit : 44 % pour les monographies, 30 % pour les périodiques imprimés et 26 % pour la documentation électronique et l'audiovisuel. Cependant, en 2010, un tournant s'amorce : le budget des ressources électroniques (34 %) dépassant pour la première fois celui des périodiques papiers (27 %), tout en restant inférieur à celui des monographies (36,6 %) ⁴⁸. Cette évolution sera à prendre en compte, lors de la mise en place d'une politique documentaire spécifique aux périodiques.

Usage des collections

Il n'existe pour l'instant aucun indicateur permettant de mesurer la consultation des revues en libre accès. Il est donc impossible de savoir si l'ouverture des collections au public a entraîné une consultation et une circulation accrues des périodiques. En matière d'emprunts, des statistiques peuvent être extraites du système de gestion intégré, afin d'évaluer l'impact de ce nouveau service sur la circulation des documents. Un bilan du prêt de fascicules de périodiques aux enseignants-chercheurs et aux doctorants sera sans doute établi, dans un avenir proche. En ce qui concerne les collections conservées en magasins, le rapport d'activité

⁴³ Source : rapport d'activités 2010 du Département de la politique documentaire.

⁴⁴ Voir supra.

⁴⁵ Ibid.

⁴⁶ Source : rapport d'activités 2010 du service des périodiques.

⁴⁷ Compte rendu du Conseil de la documentation du 01/12/09.

⁴⁸ Source : entretien avec la responsable des ressources électroniques (décembre 2010).

2010⁴⁹ indique « que la baisse des demandes de communication sur place des documents stockés en magasins se poursuit, par rapport à 2009 : « 10 801 documents ont été communiqués au cours de l'année (46 % de périodiques, 39 % de monographies et 15 % de thèses). (...) Comme pour le PEB, ce sont les demandes de périodiques qui ont fortement chuté puisque disponibles en ligne ». La tendance à la baisse des demandes de communication se confirme donc, comme en témoigne ce tableau des demandes de communication de fascicules en magasins :

		2010	2009	2008	2007	2006	2005
DROIT							
Droit généralités	GP	427	304	271	307	434	773
Hist. Droit	HP	4	2	6	3	19	73
Sc. pol.	JaP	119	243	134	226	451	666
Droit public	JP	322	322	252	386	441	592
Droit international	KjP	366	444	368	406	538	1053
Droit civil	KP	842	927	677	990	947	1565
TOTAL Droit		2080	2242	1708	2318	2830	4722
Eco.	LP	244	380	281	600	718	1504
TOTAL éco.		244	380	281	600	718	1504
SC. HUM.							
Education	MaP	68	107	122	148	224	416
Ethnologie	MbP	189	197	156	309	335	857
Sociologie	MP	359	464	447	649	1150	1504
Généralités	RP	251	377	269	324	422	1495
Sciences	AP	227	204	123	238	297	442
Philo/psycho	SP	540	592	563	904	1005	1760
Religion	UP	29	20	13	28	29	129
Histoire	ZP	251	239	244	545	493	255
Arts	WP	119	105	163	143	152	160
Géographie	YP	104	123	97	150	166	160
TOTAL sc. hum		2137	2428	2197	3438	4273	7178
LANGUES/LITT.							
Linguistique/ litt. générale	XAP	198	200	205	307	385	550
Anglais	XBP	11	9	9	13	15	154
Allemand	XCP	5	8	8	10	18	17
Français	XDP	74	64	91	110	178	255
Esp./ital./portugais	XEP	12	40	41	40	19	68
Latin/grec	XFP	210	75	24	97	39	128
Litt. slaves	XGP	0	7	1	3	10	120
TOTAL litt.		312	203	174	273	279	742
TOTAL FASC.		4971	5453	4565	6936	8485	14696

⁴⁹ P. 19

Cette baisse (environ un tiers de demandes en moins, en 5 ans) s'expliquerait par la mise à disposition d'un plus grand nombre d'années de périodiques en salle des périodiques (les 4 dernières années en salle, au lieu des 2 dernières, auparavant), ayant pour corollaire un nombre de demandes de communication des collections en magasins plus faible.

Par ailleurs, la part de la documentation électronique augmente et peut expliquer cette baisse des demandes : « pour le droit et l'économie, cette baisse de la consultation des fascicules en magasin est compensée par une fréquentation croissante des bases de données offrant la version électronique de nombreux périodiques et de leurs archives (...). Cette explication vaut également pour la psychologie et dans une moindre mesure la sociologie. En revanche, les autres disciplines ne bénéficient pas de ressources électroniques assez fournies pour justifier la baisse des consultations papier. Les secteurs de littérature ont vu dans l'ensemble les consultations divisées par deux en cinq ans, l'ethnologie par quatre. Il est toutefois intéressant de noter un relatif maintien des demandes en histoire, histoire de l'art et géographie, malgré une légère baisse.⁵⁰ »

En 2010, les demandes de périodiques en magasins se répartissaient comme suit :

		STATISTIQUE DES MAGASINS 2010												
DROIT	2010	JAN,	FEV,	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL
Droit généralités	GP	17	22	56	38	23	35	37	11	26	57	67	38	427
Hist. droit	HP	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	4
Sc. pol.	JaP	15	9	21	13	3	6	1	0	0	8	25	18	119
Droit public	JP	12	23	23	47	38	5	15	32	14	43	31	39	322
Droit international	KjP	16	11	46	25	11	9	4	0	24	54	129	37	366
Droit civil	KP	133	79	147	91	49	38	31	14	25	103	82	50	842
Total Droit														2080
ECO.	LP	23	49	26	21	6	5	8	1	10	31	18	46	244
Total éco.														244
SC. HUMAINES														
Education	MaP	4	13	17	6	3	1	2	1	0	2	7	12	68
Ethnologie	MbP	10	17	16	21	2	4	28	3	8	16	57	7	189
Sociologie	MP	30	50	66	31	23	27	13	3	19	32	41	24	359
Généralités	RP	14	24	33	36	22	14	20	3	11	28	21	25	251
Sciences	AP	17	33	19	31	23	21	13	7	5	17	26	15	227
Philo/psycho.	SP	38	40	55	62	51	42	54	7	21	25	87	58	540
Religion	UP	0	6	9	0	11	0	0	0	0	1	0	2	29
Histoire	ZP	20	15	34	29	25	7	20	0	33	15	26	27	251
Arts	WP	5	5	11	25	2	1	11	0	6	35	7	11	119
Géographie	YP	5	11	16	11	9	14	8	0	10	14	2	4	104
Total sc. hum.														2137
LANGUES/LITT.														
Linguistique/litt. générale	XAP	18	13	10	14	30	16	6	5	19	30	30	7	198
Anglais	XBP	0	1	0	0	0	2	2	0	6	0	0	0	11
Allemand	XCP	1	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	5
Français	XDP	4	11	10	8	2	9	8	0	2	1	12	7	74
Esp./ital./portugais	XEP	0	0	0	0	0	0	0	0	1	9	2	0	12
Latin/grec	XFP	1	12	3	0	9	0	19	0	73	31	36	26	210
Litt. Slaves	XGP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total litt.														312
TOTAL fasc.		383	445	620	509	342	258	302	87	313	552	707	453	4971
ETAGE 6BIS		243	220	339	284	155	115	105	67	106	282	370	252	2538
ETAGE 7BIS		232	216	289	243	186	133	191	24	211	276	338	210	2549
TOTAL bull.		475	436	628	527	341	248	296	91	317	558	708	462	5087

⁵⁰ *Ibid.*

« On constate une égale répartition entre les secteurs droit-économie (43 % des demandes) et les sciences humaines et sociales (42% des demandes). Précisons qu'au sein des sciences humaines, les seuls secteurs de sociologie, psychologie, philosophie et ethnologie représentent la moitié des demandes (21%), alors que l'histoire, les arts et la religion représentent le quart des demandes (12%). Cette remarque confirme l'ancrage des recherches en sciences sociales à Nanterre. Enfin les langues et littératures sont très peu demandées, avec 10% des demandes. Les langues étrangères en particulier sont très affectées par la baisse des consultations : 28 demandes de communication en anglais, allemand, italien, portugais, espagnol et aucune pour les langues slaves.⁵¹ »

Il est à noter que la part la plus importante des communications de périodiques en magasins, en 2010, revient – après le droit civil – aux périodiques de philosophie / psychologie confirmant une demande de documentation importante dans ces secteurs, indépendamment des années plus récentes, accessibles directement. Cependant, l'importance de la communication des revues appartenant à ces deux domaines est relative, puisqu'elle baisse également d'un tiers entre 2005 et 2010.

Les collections électroniques

Marché en cours

Le titulaire du marché en cours, renouvelé en 2010, est la société EBSCO. Le fait que ce fournisseur de données et éditeur soit également le titulaire du marché des périodiques papiers devrait permettre de simplifier la gestion de ces deux portefeuilles. La spécificité d'EBSCO est de fournir des accès à des contenus qu'elle agrège mais de produire également du contenu – EBSCO étant, entre autres, le producteur de la base de données PsycINFO.

Budget, volumétrie et nature des collections

Budget

Les dépenses 2010 pour les ressources électroniques s'élèvent à 326 507 euros⁵². Ces dépenses ne concernent que les abonnements, et non les corpus acquis (dont les archives font partie). Ces dépenses restent stables de 2009 à 2010, en raison des facteurs suivants :

- la baisse du coût de certaines bases de données négociées par Couperin : plusieurs établissements s'abonnant à la même ressource, le coût de celle-ci diminue
- le changement de plateforme d'interrogation pour certains titres entraînant une économie de coût : certaines ressources sont désormais accessibles via EbscoHost (gérée par le fournisseur EBSCO)
- l'absence d'acquisitions de nouvelles bases de données en 2010, contrairement à l'année 2009 qui comptait trois nouvelles acquisitions. Cependant, des licences supplémentaires ont été acquises pour un titre (Électre) et un titre a été intégré dans une plateforme. Deux titres ont fait l'objet de suppressions, en 2010. Les désabonnements aux ressources électroniques sont limités car les investissements liés à l'abonnement à ces ressources sont importants et que, d'autre part, se désabonner revient à perdre l'accès à des données précédemment accessibles.

⁵¹ Source : Rapport d'activités 2010, service des périodiques.

⁵² Source de cette sous-partie (sauf mention contraire) : Rapport d'activité 2010 des ressources électroniques

L'offre de ressources électroniques reste donc quasiment équivalente à celle de l'année 2009, tandis que les dépenses restent maîtrisées. Cependant, les coûts de la documentation électronique ne permettent pas d'acquérir un nombre important de nouveaux titres. L'augmentation des dépenses entre 2007 et 2010 s'élève en effet à 21,35%. Il est intéressant de noter que, par rapport au budget global, la rubrique « Portail de revues » (comprenant les titres *Cairn*, *JSTOR* et *ScienceDirect*) représente la part la plus lourde du budget, avec 24,03 % des dépenses. *ScienceDirect*⁵³ est la ressource en ligne la plus coûteuse du portefeuille des ressources électroniques ; son contenu s'enrichit sans cesse, entraînant un coût d'abonnement élevé. Les revues sont suivies par les ressources en droit et en économie (représentant, respectivement, 23 et 11 % des dépenses), confirmant l'importance du budget alloué à ces deux domaines (que les ressources soient sous formes papier ou électronique) :

Répartition thématique des coûts en 2010				
	2009		2010	
	Dépenses	%	Dépenses	%
Droit	76 514,24	23,40	75 462,91	23,11
Economie	39 895,50	12,20	36 845,60	11,28
Histoire	2 622,83	0,80	2 229,34	0,68
Géographie	7 320	2,24	8 926,94	2,73
Psychologie	17 299,16	5,29	15 966,60	4,89
Sociologie	7 292,61	2,23	7 530,55	2,31
Philosophie	2 663,80	0,81	2 001,48	0,61
Sports	4 156,10	1,27	6 245,93	1,91
Arts	3 735,20	1,14	3 751,80	1,15
Sciences humaines	6 122,32	1,87	4 833,45	1,48
Portails de revues	75 450,74	23,08	78 444,61	24,03
Littérature & langue grecques & latines	3 305,98	1,01	2 820,16	0,86
Littérature & langue française	3 062,00	0,94	3 062,00	0,94
Littérature & langues étrangères	19 479,96	5,96	19 784,22	6,06
Bibliographies générales livres	18 365,64	5,62	21 945,10	6,72
Presse et bibliographies périodiques	365,98	0,11	365,98	0,11
Encyclopédies et dictionnaires encyclopédiques	18 361,33	5,62	18 000,00	5,51
Multidisciplinaire	20 922,43	6,40	18 291,00	5,60
Total	326 935,82	100%	326 507,67	100%
Autre (cotisation + reliquat)	13 310,38			

⁵³ Bouquet de 2 500 titres de périodiques (édités par Elsevier et par d'autres éditeurs) depuis 1996.

Total	340 246,20			
--------------	-------------------	--	--	--

Volumétrie et nature des collections

Le rapport d'activité 2010⁵⁴ précise que « le Service commun de la documentation donne accès à plus de 80 bases de données en ligne, dont 43 bases payantes, accessibles via le portail documentaire, dans l'ensemble des domaines disciplinaires enseignés à l'université. L'offre du portail inclut à la fois les abonnements du SCD, ceux de la BDIC, les ressources gratuites et les titres acquis antérieurement. Elle comprend des bouquets de périodiques, des bases de données bibliographiques, des bases de données en texte intégral ainsi que des corpus de textes. Pour les abonnements payants, il s'agit majoritairement de bases de données en texte intégral, conformément à la tendance actuelle qui caractérise l'offre du marché et les attentes des utilisateurs. Il est à noter que le contenu des bases de données s'enrichit de plus en plus de ressources dites hybrides contenant à la fois des périodiques et des livres électroniques. C'est le cas par exemple de la base économique *Business source complete* qui héberge à la fois des périodiques, des livres électroniques et des rapports d'industries.

La mutualisation des ressources en ligne souscrites par la BDIC et le SCD, amorcée depuis plusieurs années, concerne dix titres accessibles via le portail documentaire de la bibliothèque. Cette mutualisation est cohérente avec le projet de développement de SIGB commun aux deux établissements.

Si l'on analyse plus finement l'offre électronique de revues et journaux, ce sont en tout plus de 62 000 titres qui sont proposés aux lecteurs, sous forme de texte intégral (par l'intermédiaire des bases de données et bouquets de périodiques payants ou gratuits⁵⁵). Le nombre de titres de périodiques électroniques faisant l'objet d'un abonnement payant est de 49 575, pour un coût global de 222 927 euros (soit un coût de 4,49 euros par titre). Le nombre de revues proposées aux utilisateurs croît en effet constamment, tandis que le nombre de bases de données reste constant.

Politique documentaire et gestion du portefeuille

Il n'existe, à l'heure actuelle, pas de politique documentaire spécifique aux ressources électroniques à la bibliothèque universitaire Paris Ouest La Défense. La charte documentaire fournit néanmoins des orientations utiles en matière d'abonnements. Elle préconise en effet, d'une part, de favoriser la multidisciplinarité et, d'autre part, d'acquérir des ressources plus spécialisées (selon le nombre d'étudiants concernés et le coût de ces ressources, par rapport aux autres disciplines)⁵⁶.

Suivant cette dernière orientation, l'offre documentaire s'est enrichie, en 2010. Des ressources en français ont été acquises : le portail en ligne de la bibliothèque donne désormais à une sélection de 11 70 e-books dans les collections « Que sais-je » et « Repères » (offre consacrée aux "encyclopédies de poche"), complétant l'offre existante – laquelle correspond actuellement à plus de 250 revues et magazines francophones en Sciences humaines et sociales (de 2001 à nos jours).

⁵⁴ P. 13

⁵⁵ Les bouquets de revues gratuits dont il est fait mention sont *Directory of open access journals* (DOAJ), *Gallica*, *Persée* et *Revue.org*.

⁵⁶ Source : entretien avec la responsable des ressources électroniques, en décembre 2010.

Nous avons abordé, dans la partie précédente, la réflexion à amorcer sur l'articulation entre les offres de périodiques papier et électronique. L'ouvrage dirigé par Pierre Carbone et François Cavalier, *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*⁵⁷, insiste également sur cet aspect : « se satisfaire d'une politique documentaire limitée à l'imprimé serait vain, et la question qui se pose à toutes les bibliothèques, à des degrés divers, est de définir des orientations adaptées au contexte local dans une situation où imprimé et électronique sont amenés à coexister encore longtemps. Il est de plus en plus nécessaire de définir la place d'une collection électronique dans une politique documentaire multisupport. » De même : « « jusqu'à maintenant, on a connu un développement cloisonné de l'imprimé et de l'électronique, et les plans de développement des collections font souvent l'impasse sur le numérique⁵⁸. »

Cette impasse n'a rien de surprenant, si l'on prend en compte la forme du marché actuelle, dominée par les *big deals* ou bouquets de revues, induisant un effet de « lissage » des collections (phénomène renforcé par l'achat groupé, via un consortium) et neutralisant « les principes d'une politique documentaire fondée sur la sélection, qui jusque-là participait de leur rôle de médiateur⁵⁹. » La question de la politique documentaire axée sur les ressources électroniques constitue donc un enjeu important, qui ne peut se limiter à un contexte purement local, en prenant également en compte l'offre commerciale. Cette évaluation ne peut plus être centrée uniquement sur la collection, mais sur l'utilisateur. En ce sens, l'ouvrage mentionné ci-dessus souligne l'importance d'évaluer ces *big deals* en regard des usages⁶⁰ – sachant que ce modèle semble correspondre aux attentes des chercheurs, notamment en STM (science, technologie et médecine)⁶¹.

En termes de gestion du portefeuille de titres, la majorité des abonnements souscrits par le SCD de Nanterre ont été négociés via le Consortium universitaire de publications numériques (Couperin), soit 32 titres sur 46⁶². L'avantage du groupement de commandes pour les établissements intéressés par la ressource négociée, c'est que l'établissement porteur du groupement passe le marché correspondant auprès de l'éditeur et répartit ensuite le coût de l'abonnement souscrit auprès des autres établissements, ce qui est moins onéreux que de négocier directement avec un éditeur.

Politique de formation des usagers et des personnels

La politique de formation aux ressources électroniques est en cours de formalisation. A cet effet, un poste dédié spécifiquement à la valorisation des ressources électroniques a été créé.

Des formations à destination des personnels ont été organisées pour les outils suivants : *Factiva*, *Encyclopaedia universalis* et *Oxford English dictionary*, *Cairn* et *Open edition* ainsi qu'*Academic search premier* et *Francis*.

⁵⁷ CARBONE, Pierre ; CAVALIER, François (dir.). *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*, 2009, p. 9

⁵⁸ *Ibid.*, p. 10

⁵⁹ *Ibid.*, p. 191

⁶⁰ *Ibid.*, p. 192-193

⁶¹ *Ibid.*, p. 208

⁶² Rapport d'activité 2010 des ressources électroniques, p. 6

Signalement, accès et statistiques d'usage

Le signalement et l'usage des ressources étant liés – le signalement des ressources étant crucial quant à l'accès, à la visibilité et donc à l'usage des ressources – il nous a paru utile de nous référer à une étude qui, bien que datant de 2004, soulève des questions toujours pertinentes. L'enquête menée à la bibliothèque par Hubert Dupuy pointe des tendances intéressantes pouvant nourrir notre réflexion⁶³. Cette enquête qualitative et quantitative a été menée auprès d'un panel de 820 étudiants. Elle fournit des informations sur le mode d'usage des collections : à l'époque, 17 % des usagers interrogés avaient consulté des journaux, des revues ou des magazines et 11 % une base de données ou des périodiques électroniques (contre 53 % pour les livres) ; 26 % d'entre eux avaient consulté un catalogue informatique.

L'enquête indiquait que les périodiques électroniques pourraient être plus consultés : « Si la bataille pour proposer un catalogue plus convivial a été gagnée – neuf étudiants sur dix affirment qu'il est très ou assez facile à utiliser –, la consultation extrêmement mesurée des revues électroniques démontre qu'en matière de recours à l'information électronique, pour l'heure, les fruits n'ont pas encore passé la promesse des fleurs ».

Le catalogue public a encore été simplifié cette année, dans l'optique de mieux valoriser les ressources de la bibliothèque – dont les revues et les ressources électroniques sont accessibles soit de manière thématique, soit via A to Z⁶⁴. Le choix d'un signalement multiple a été fait par le SCD ; les ressources en ligne sont en effet accessibles⁶⁵ « soit par domaine en utilisant les onglets disciplinaires proposés dans le portail (...), soit par la recherche globale en utilisant l'onglet de recherche du portail, soit en accès direct par la liste alphabétique des bases de données, soit en utilisant l'index des périodiques qui offre un lien direct aux revues électroniques contenues dans l'ensemble des bases de données. »

Par ailleurs, certaines ressources sont signalées de manière double : sous leur nom propre et sous le nom de la plateforme à laquelle elles appartiennent. En termes d'accès, le Rapport d'activité 2010 des ressources électroniques indique⁶⁶ que certains éditeurs (comme EBSCO) proposent systématiquement des accès illimités aux ressources (et non pas le système du *pay per view* qui consiste à facturer chaque connexion de l'utilisateur au service en ligne). Plus de la moitié des abonnements souscrits par la bibliothèque universitaire sont en accès illimité. L'autre mode d'accès aux ressources est l'accès simultané, limité à un nombre déterminé d'utilisateurs (10, en général). Toutes les ressources électroniques (hormis les CD-ROMS hébergeant des corpus de textes) sont consultables sur place et à distance.

Le rapport annuel 2009⁶⁷ montre que le nombre de téléchargements a augmenté entre 2008 et 2009 pour les bases : *Cairn* (portail de revues), *Lexis Nexis* (sciences juridiques), *ScienceDirect* (revues électroniques) et *Lamyline* (sciences juridiques), passant de 133 749 téléchargements à 173 416 (soit une augmentation de 39 000 téléchargements en un an).

Cependant, qu'en est-il de la consultation simple des ressources ? Le problème que rencontrent actuellement les établissements proposant des ressources électroniques au public est d'arriver à définir ce que recouvre cette consultation de données électroniques. Une norme existe : la norme COUNTER. Elle est destinée à faciliter l'évaluation de la

⁶³ Dupuy, Hubert. « Les étudiants à la bibliothèque universitaire de Paris X » in *BBF*, 2006, n° 2, p. 10-11.

⁶⁴ Voir partie suivante

⁶⁵ Source : rapport d'activité 2010 des ressources électroniques, p. 4

⁶⁶ P. 5

⁶⁷ P. 31

consultation des données en ligne. Cependant, sa mise en œuvre n'est pas aisée, en raison de la complexité des données fournies par les éditeurs et de modes de calculs souvent hétérogènes d'une base à une autre. De même, il convient d'établir une distinction entre les différents modes d'usage d'une ressource : entre la consultation simple d'une liste de références et le téléchargement d'un article en texte intégral, la démarche n'est pas identique et, partant, l'évaluation du service rendu n'en est que plus complexe.

Dans son rapport sur la « Comparaison internationale des bibliothèques universitaires », Suzanne Jouguelet et Claire Vayssade écrivaient⁶⁸ que les données d'usage des ressources électroniques étaient encore trop lacunaires : « L'indicateur commun à l'ensemble des bibliothèques pour mesurer l'usage des ressources électroniques est celui du nombre de téléchargements. Mais c'est un indicateur générique qui ne permet pas d'analyses fines, et donne seulement un ordre de grandeur. L'approche française de l'ESGBU est quant à elle plus détaillée, puisqu'elle précise le nombre de téléchargements par type de ressource : bases de données, périodiques électroniques, documents numériques. » Selon les données de ce rapport (données datant de 2007), la BU de l'Université Paris Ouest voyait le nombre de téléchargements s'élever à 363 874 (occupant ainsi la 15^{ème} place, sur les 26 bibliothèques étudiées).

En 2010, trois bases de données ont été choisies, afin d'examiner la progression des documents téléchargés, de 2008 à 2010 (les éditeurs de ces bases de données utilisant la norme Counter). Voici le tableau récapitulatif correspondant⁶⁹ :

Nombre de documents téléchargés			
	2008	2009	2010
Cairn	30 713	45 364	63 075
ScienceDirect	44 289	50 774	54 224
Lamyline	24 449	26 400	45 532
Total	99 451	122 538	162 831

Entre 2008 et 2010, les téléchargements ont augmenté de 63 380 (+ 63 % en 3 ans) pour ces trois bases en texte intégral. Cette tendance reflète l'évolution des pratiques dans trois domaines bien distincts :

- les périodiques de sciences humaines et sociales avec *Cairn* (250 revues en ligne)
- les périodiques de sciences au sens large – sciences de la vie, physique et sciences de la terre, économie, psychologie, sciences humaines et sociales, linguistique, arts et littérature – avec *ScienceDirect* (2 100 titres), produit d'Elsevier
- le droit, avec *Lamyline*, comprenant l'ensemble des documents des éditions Lamy en texte intégral (plus de 60 titres de la collection d'ouvrages Lamy, près de 20 titres de revues, plus de 20 formulaires ainsi que l'accès aux sources officielles nationales et européennes).

Pour donner un ordre d'idée, *Cairn* représente 6,5 % du budget total des bases de données souscrites par le SCD, contre 15 % pour *ScienceDirect* et 3,6 % pour *Lamyline*. Une tendance se dégage ainsi, quel que soit le domaine concerné, celle du téléchargement simple

⁶⁸ France. Inspection générale des bibliothèques, Jouguelet, Suzanne. Vayssade, Claire. *Comparaison internationale de bibliothèques universitaires : étude de cas : [rapport à madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche : rapport No 2009-0017, janvier 2010]*, p. 40

⁶⁹ Source : rapport d'activité 2010 des ressources électroniques, p. 9

d'articles en ligne). Le tableau que nous présentons en annexe⁷⁰ étend ces statistiques à toutes les bases de données auxquelles la bibliothèque est abonnée.

Analyse d'une tranche de cote : les « SP » magasin

La tranche de cote sur laquelle porte cette étude, la cote SP, consiste en un ensemble de titres de périodiques de psychologie et philosophie conservés en magasins et dont une partie seulement est vivante. La plupart de ces titres se trouve bien dans le catalogue, tandis qu'une autre partie de ces titres n'a pas encore été exemplarisée. Les titres de revues regroupés sous la cote SP font actuellement l'objet d'un chantier d'exemplarisation au long cours menée par les magasiniers. Le choix qui a été fait est de ne pas exemplariser les titres existant également sous forme électronique.

La nature de cette collection, les SP magasins, traditionnellement rattachés aux sciences humaines mais également proches des matières scientifiques (en ce qui concerne notamment la psychologie) a semblé un sujet d'étude pertinent quant au thème de ce rapport. Les disciplines scientifiques, en effet, ont été très vite pionnières en matière de documentation électronique et notre hypothèse de départ est donc que la plupart des titres de ce corpus devait déjà se trouver en ligne. En ce sens, travailler sur cette tranche de cote pourrait constituer une étape préalable à une réflexion plus large sur le destin des collections de périodiques magasins – sachant que dans des secteurs comme le droit ou les lettres, le papier conserve ses lettres de noblesses en raison, respectivement, d'un usage intensif du papier et de la faible proportion d'éditeurs étant passés à l'édition électronique.

Méthode adoptée

Pour commencer cette analyse, il m'a paru pertinent de créer un fichier comprenant chaque titre coté SP en renseignant des champs permettant de pointer les titres présents sous forme papier et/ou électronique, avec un relevé systématique des états de collection⁷¹. Bien que cette étude porte sur le désherbage éventuel de titres conservés en magasins (et présents en ligne), il nous paraissait important de traiter les titres morts et vivants dans le même tableau, afin d'obtenir un panorama complet des titres présents ou non en ligne pour une tranche de cote donnée et d'effectuer des tris a posteriori. Les champs suivants ont donc retenus :

Cote

Titre

ISSN

Mots clés : mots matières provenant de la notice

Grande catégorie : domaine général dont relève la publication

Langue

Période couverte

Périodique vivant à la BU⁷²

Dernières années en salle : 2 ou 4 ans

Présence en ligne⁷³

Fournisseur/éditeur de la ressource en ligne

⁷⁰ Voir annexe 9

⁷¹ Ce tableau étant trop volumineux pour figurer en annexe, seuls quelques exemples en ont été tirés pour étayer les différents scénarii présentés en quatrième partie.

⁷² La mention « mort » renvoyant à la vie du document à la bibliothèque, que l'abonnement ait été arrêté ou que la publication ait réellement cessé d'exister par ailleurs ou non – vérifications qui n'auraient pas été pertinentes, dans le cadre de cette étude.

⁷³ Dans le cadre des abonnements souscrits par le SCD – et non dans l'absolu.

Années présentes en ligne⁷⁴
Nombre d'années en ligne
Recouvrement avec la collection papier⁷⁵
Année 2011 en ligne
Embargo
Vivant en ligne
Présences dans les collections des BUFR
Remarques

Bien que le sommaire de certaines revues soit accessible en ligne, seules les revues présentes en texte intégral ont été considérées.

Le choix a été fait, dans ce tableau, de créer autant de lignes qu'il existe d'accès à la ressource sous forme électronique. En effet, bien que EBSCO fournisse parfois un accès apparemment identique à la même ressource via sa plateforme en ligne Ebscohost, il apparaît en fait que les périodes couvertes ne sont pas toutes les mêmes, selon les bases concernées. Ebscohost donne en effet accès aux 23 bases de données pour lesquelles la bibliothèque a souscrit un abonnement auprès d'EBSCO. Les bases de données fournissant des articles en psychologie ou de philosophie sont au nombre de 10 ; certaines fournissent un accès concurrent aux mêmes titres de périodiques, sans toutefois couvrir systématiquement la même période⁷⁶.

Par ailleurs, le corpus de départ (les périodiques cotés en SP) a été étendu aux titres de périodiques de psychologie et de psychanalyse cotés AP (sciences), ainsi qu'à un titre de périodique coté RP (généralités) – étant donné que ce titre relève explicitement du domaine de la philosophie. Ces titres ont en effet été cotés en AP ou en RP alors qu'il aurait été sans doute plus avantageux de les regrouper avec les autres titres de périodiques de psychologie et de philosophie, d'autant que le nombre d'années en salle (quatre ans pour les revues cotées SP et deux ans pour celles cotées AP) diffère selon les cotes et éclate les titres en libre accès.

Bien que la cote AP comprenne également des titres de psychiatrie, ceux-ci n'ont pas été adjoints à ce corpus étant donné que la psychiatrie relève directement des sciences (de la médecine) et non des sciences humaines. Seuls les titres de périodiques interdisciplinaires, dont les thématiques portent à la fois sur la psychologie et/ou la psychanalyse et la psychiatrie ont été inclus dans le fichier.

Par ailleurs, un relevé systématique des collections de périodiques présentes à la fois à la bibliothèque universitaire et dans les BUFR a été effectué. La cote SP se révélant plus hétérogène que prévu, trois BUFR sont présentes dans le fichier obtenu : les BUFR des sciences psychologiques et sciences de l'éducation (SPSE), de philosophie et de sociologie⁷⁷.

Volumétrie et nature de la collection

Le travail d'analyse s'est articulé autour de différentes opérations, portant sur 213 titres de périodiques des magasins (dont 136 titres vivants, présents en magasin et en libre

⁷⁴ Ou la période

⁷⁵ En nombre d'années

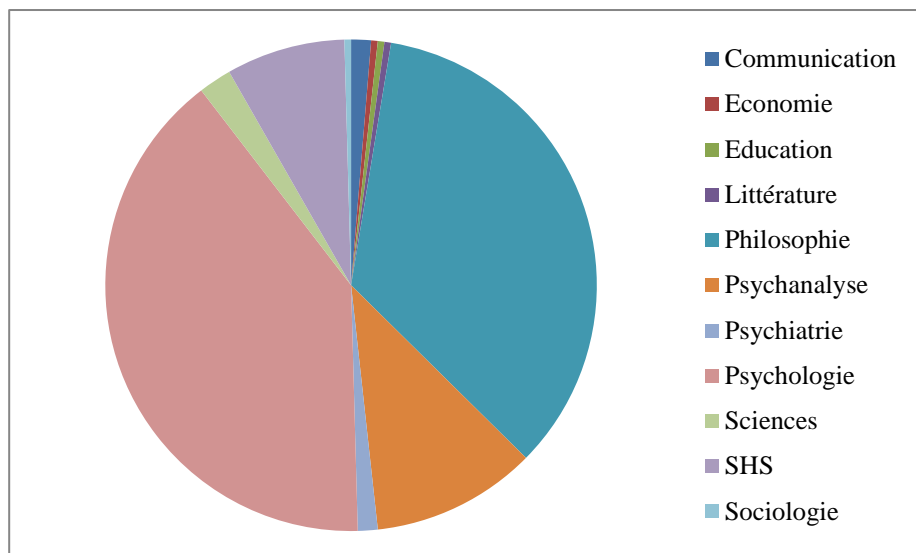
⁷⁶ Par exemple, la revue *Journal of social psychology* (SP 105) est accessible simultanément via les bases *SPORTDiscus*, *SocINDEX*, *Academic search premier*, *Psychology and behavioral science collection* et *Business source complete* (toutes fournies par EBSCO) mais les périodes couvertes diffèrent : 1930-2010 ou 1975-2010, selon les cas.

⁷⁷ Cette dernière étant présente de manière marginale, en raison de son abonnement à la revue « Communications » (SP 26).

accès⁷⁸) cotés SP (psychologie), 16 titres cotés AP (sciences) et un titre coté RP⁷⁹ (généralités) – soit 230 titres de revues.

Si l'on se penche sur la nature des titres composant ce corpus de travail, celle-ci se révèle assez hétérogène :

Communication	3
Economie	1
Education	1
Littérature	1
Philosophie	80
Psychanalyse	25
Psychiatrie	3
Psychologie	92
Sciences	5
SHS	18
Sociologie	1
Total	230



Si la psychologie, la psychanalyse et la philosophie sont, logiquement, bien représentées dans ce corpus, plusieurs titres relevant des sciences humaines, des sciences, de la psychiatrie ou de la communication sont également présents. Le fait qu'il n'existe pas de cote dédiée aux sciences humaines à la bibliothèque de Paris Ouest peut en partie expliquer l'aspect mosaïqué des titres cotés en SP. Cependant, un certain nombre de titres auraient pu être classés directement sous les cotes correspondantes : les cinq titres relevant des sciences sous la cote AP, entre autres exemples.

Pour en revenir aux résultats du tableau, voici la répartition des titres par langues :

Allemand	8
Anglais	95
Français	108
Italien	14
Multilingue	5
Total	230

La prépondérance de la langue française dans ce segment de collection apparaît nettement, avant même l'anglais. Est-ce une conséquence de choix d'acquisitions antérieurs, de prescriptions, ou bien des offres existant sur le marché lorsque les premiers abonnements ont été souscrits ? Si l'on se concentre sur le cœur de collection (psychologie / psychanalyse d'une part et philosophie d'autre part), la répartition change légèrement :

⁷⁸ La collection de SP en libre accès comprend deux titres supplémentaires ; acquis récemment, les têtes de collections n'ont pas encore été désherbées. La collection de SP libre accès comprend donc réellement 138 titres (contre 626 au total), représentant environ un sixième de la collection totale de titres cotés SP.

⁷⁹ Il s'agit de la revue *Philosophie* (RP 84).

Psychologie / psychanalyse	
Français	54
Anglais	61
Autres	2
Total	117

Philosophie	
Français	33
Anglais	24
Autres	23
Total	80

Il est intéressant de noter que, si dans le premier cas, l'anglais domine légèrement par rapport au français, en tant que langue de publication, le français est majoritaire dans le domaine de la philosophie, tandis que les langues autres que l'anglais et le français atteignent plus du quart de cette partie du corpus. Si l'on étudie maintenant la proportion de titres papiers vivants et morts, toutes disciplines confondues, on obtient les résultats suivants :

	Périodiques papier vivants			
	Français	Anglais	Autres	Total
Psychologie / psychanalyse	27	48	1	76
Philosophie	21	15	12	48
Autres	12	7	1	20
	60	70	14	144

	Périodiques papier morts			
	Français	Anglais	Autres	Total
Psychologie / psychanalyse	27	13	1	41
Philosophie	12	9	11	32
Autres	9	3	1	13
	48	25	13	86

Sur un corpus de 230 titres, 37,8 % de la collection est morte, que les abonnements aient été suspendus ou que le titre concerné ait cessé de paraître, ce qui est conséquent. Sur le plan de la répartition thématique, les titres de périodiques vivants relèvent plutôt de la psychologie / psychanalyse que des autres disciplines et sont majoritairement des titres présentant des articles rédigés en anglais (contrairement aux titres de philosophie). En ce qui concerne les titres de périodiques morts ou arrêtés, ceux-ci consistent majoritairement en des titres de périodiques de psychologie / psychanalyse français. Les titres de philosophie en français ou dans d'autres langues que le français ou l'anglais sont également bien représentés dans cette catégorie. Observons maintenant la représentation en ligne des titres de périodiques :

Titres présents en ligne	95
Titres non présents en ligne	135
Total	230

Sur 230 titres de périodiques, 95 sont présents en ligne – que la publication en ligne concerne des archives closes ou un titre continuant à paraître en ligne (« vivant en ligne ») – soit 41 % du corpus considéré.

Sur les 135 titres présents sous forme papier uniquement, 51 titres sont des périodiques de psychologie / psychanalyse (dont une majorité, 38, sont en français) tandis que 59 sont des titres de philosophie (dont 24 sont en français, 12 en anglais et 23 dans d'autres langues). Les titres restants, soit 25, appartiennent à d'autres disciplines. Ces 84 titres semblent confirmer la moins bonne représentation des titres de sciences humaines, au sens strict, sous forme électronique. Mais il convient néanmoins de nuancer cette affirmation : bien que le marché actuel des périodiques électroniques favorise les publications de langue anglaise et les domaines scientifiques, il n'en reste pas moins que les choix effectués au SCD ont peut-être été effectués indépendamment de la réalité du marché.

Corpus global			
	Titres vivants	Titres morts	Total
Papier	144	86	230
Electronique	69	26	95
Titres présents en ligne et sous forme papier			
	Titres vivants	Titres morts	Total
Papier + électronique	59	4	63
Titres présents en ligne uniquement			
Electronique uniquement	10		10
Titres non présents en ligne			
	Titres vivants	Titres morts	
Papier uniquement	63	72	135

Si l'on observe ce tableau, l'on s'aperçoit que sur 95 titres de périodiques électroniques, 69 sont vivants – c'est-à-dire que l'abonnement à la ressource électronique court jusqu'en 2011 (avec ou sans embargo), soit 30 % du corpus – tandis que 63 titres sont disponibles sous forme papier et électronique simultanément, avec 59 titres vivants à la fois sous ces deux formes (soit 25 % du corpus).

Il est cependant intéressant de noter que quatre titres de périodiques sont à la fois morts sous forme papier et électronique⁸⁰, tandis que dix titres n'existent plus que sous forme électronique. Inversement, vingt-deux titres de périodiques papier ont des archives en ligne, mais qui ne sont plus alimentées (ce sont des titres « morts en ligne »), la version papier étant plus à jour que l'abonnement en ligne. Par ailleurs, plus de la moitié des titres de périodiques disponibles sous forme papier uniquement sont des titres morts (ou dont l'abonnement n'a pas été poursuivi). Sur ces 72 titres morts, 46 sont en français contre 14 en anglais et 12 dans d'autres langues ; 31 titres sont des titres de psychologie / psychanalyse contre 28 titres de philosophie (et 13 titres relevant d'autres disciplines).

Enfin, les 63 titres papier vivants n'étant pas présents sous forme électronique sont logiquement écartés du cœur de cette étude, bien qu'une analyse plus approfondie de leur représentation sous forme électronique serait sans doute à mener, en vue d'éventuellement souscrire un abonnement sous forme électronique, si leur intérêt documentaire et leur usage le justifie et si l'offre commerciale correspondante existe. Une fois écartés ces 135 titres de

⁸⁰ Il s'agit des revues : *Journal of experimental psychology*, *Sauvegarde de l'enfance*, *Philosophy of science* et *The journal of philosophy*.

revues disponibles sous forme papier uniquement, nous pouvons établir un relevé des différents fournisseurs d'accès ou éditeurs donnant accès aux périodiques en ligne, en prenant comme nouveaux corpus de travail les 59 titres disponibles simultanément sous formes papier et électronique et vivants sous ces deux types de supports⁸¹ :

Accès aux titres de revues électroniques vivantes (également vivantes sous forme papier)					Rang consultations/ téléchargements en ligne ⁸² (sur 41 bases)
Bases de données	Psychologie psychanalyse	Philosophie	Autres	Total accès	
American philosophical society		1		1	
Cairn	9	7	1	17	18
Ebscohost /Academic Search Premier	17	1	1	19	3
Ebscohost / Business source complete	10		1	11	2
Ebscohost / Psycharticles	12			12	1
Ebscohost / Psychology and Behavioral Sciences Collection	18			18	4
Ebscohost / SocINDEX	6		1	7	7
Ebscohost / SPORTDiscus	5			5	5
Science direct	8			8	8
Site de la revue / UCLA		1		1	
Westlaw	1			1	31
Total	86	10	4	100	

Sans grande surprise, la psychologie est majoritaire, représentant 86 % de l'offre. L'anglais, de même, prédomine et atteint 78 % des ressources proposées. La très forte consultation des ressources électroniques de psychologie, soulignée dans la sous-partie 2, apparaît à nouveau, les chercheurs ayant peut-être pris l'habitude de consulter les ressources en ligne de manière plus systématique que dans d'autres domaines.

A ce stade, il convient d'observer que les étudiants et chercheurs travaillant dans le domaine de la psychologie ont besoin de consulter des articles récents. L'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) estime que la « durée de vie » des articles de psychologie serait de 5 ans, ce qui semble long pour les sciences « dures » et court pour les sciences humaines. L'AERES a en effet constitué, sous l'égide d'experts, des listes de revues de référence « qui, par discipline ou domaine, tiennent une place importante dans la diffusion des résultats de la recherche à l'échelle nationale et surtout internationale⁸³. » Les bases de données fournissant des articles électroniques de psychologie répondent sans doute à la

⁸¹ Il est à noter qu'étant donné les accès concurrents aux mêmes titres via des bases de données différentes, le nombre d'accès dépasse logiquement le nombre de titres concernés, pour atteindre un total de 100 accès.

⁸² Ces données proviennent du tableau présenté en annexe 9. Les titres en gras font partie du « top ten » des bases les plus consultées, toutes bases confondues.

⁸³ Source : <http://www.aeres-evaluation.fr/Publications/Methodologie-de-l-evaluation/Listes-de-revues-SHS-sciences-humaines-et-sociales> (consulté le 30/08/2011).

nécessité, pour les chercheurs, d'accéder à des articles récents de manière rapide. Elles recouvrent des collections papiers existant par ailleurs, pour les mêmes titres.

Sur 59 titres vivants, seuls trois titres ont une couverture moins importante en ligne que sous forme papier, tandis que 56 titres couvrent au moins une partie de la collection papier, ce qui est important. Enfin, en ce qui concerne les dix titres présents uniquement en ligne, les bases donnant accès à des articles de psychologie / psychanalyse sont majoritaires, conformément à la tendance générale qui se dessinait précédemment :

Accès aux titres de revues électroniques vivantes (mortes sous forme papier)					Rang consultations/ téléchargements en ligne (sur 41 bases)
Bases de données	Psychologie psychanalyse	Philosophie	Autres	Total accès	
American philosophical society					
Cairn	1			1	18
Ebscohost / Academic Search Premier	1	5		6	3
Ebscohost / Business source complete	1			1	2
Ebscohost / Psycharticles	1			1	1
Ebscohost / Psychology and Behavioral Sciences Collection	3			3	4
Ebscohost / SocINDEX	2			2	7
Ebscohost / SPORTDiscus					5
Science direct	2			2	8
Site de la revue / UCLA					
Westlaw					31
Total	11	5		16	

Si l'on examine à présent la composition des bases de données représentées dans le tableau global que l'on a obtenu, l'on s'aperçoit que 6 d'entre elles sont fournies par EBSCO : *Academic search premier*, *Business source complete*, *Psycharticles*, *Psychology and behavioral sciences collection* (éditée et également produite par EBSCO), *SocINDEX* et *SPORTDiscus*. Cinq d'entre elles font partie des bases cumulant le plus de consultations et de téléchargements en ligne - *SocINDEX* étant, quant à elle, placée en 7^{ème} position des bases les plus utilisées. Une typologie rapide des différentes bases permet de dresser un panorama des ressources existantes :

Titre ressource	Type de ressource	Discipline
American philosophical society	Site	Philosophie
Cairn	Portail de revues	Multidisciplinaire
Ebscohost / Academic search premier	Base de données	Multidisciplinaire
Ebscohost / Business source complete	Base de données	Economie

Ebscohost / Psycharticles	Base de données	Psychologie
Ebscohost / Psychology and behavioral sciences collection	Base de données	Psychologie Psychiatrie Anthropologie
Ebscohost / SocINDEX	Base de données	Sociologie
Ebscohost / SPORTDiscus	Base de données	Sport
Gallica	Bibliothèque numérique	Multidisciplinaire
JSTOR	Base de données	Sciences humaines Economie
Msh.revues.org	Portail de revues	SHS
Persée	Portail de revues	SHS
Revues.org	Portail de revues	SHS
Science direct	Base de données	Multidisciplinaire
Site de la revue / UCLA	Site	Philosophie
Westlaw	Base de données	Droit

Le premier constat est la faible part de bases de données spécifiquement axées sur la psychologie / psychanalyse et la philosophie, ainsi que la place prépondérante occupée par les bases multidisciplinaires. Par ailleurs, cinq ressources (en gras) ne donnent accès qu'à des collections d'archives et non à des collections « vivantes en ligne ».

En ce qui concerne les titres de psychologie / psychanalyse, des offres hétérogènes se côtoient donc et semblent confirmer cette remarque de Pierre Gréco qui, dans son article « Psychologie »⁸⁴, insiste sur l'aspect protéiforme de cette discipline : « Cette multiplicité d'aspects, fort embarrassante pour qui voudrait broser un panorama ou établir un inventaire systématique, ne doit pas à vrai dire alarmer outre mesure. Il n'y aurait en fait comme en droit, aucun inconvénient majeur à parler de « psychologies » au pluriel. » La nature même de cette discipline, outre la structure des bases de données, justifie le fait que l'on trouve des articles de psychologie dans des bases de données spécialisées en sport (entre autres exemples).

Quant à la philosophie, celle-ci semble être représentée plutôt dans le portail de revues *Cairn* et dans *Academic search premier* (pour les revues accessibles uniquement sous forme électronique). Par ailleurs, les deux seuls sites internet recensés dans le tableau global sont des sites donnant accès à des ressources en philosophie, ce qui semble conforter l'idée que les (petits) éditeurs de sciences humaines ne sont pas systématiquement représentés dans les bases de données plus importantes. Ils correspondent au *Bulletin of symbolic logic* et à la société savante *American philosophical society*.

Cette richesse sur le plan des contenus et des accès simultanés au même titre a cependant un coût. L'ouvrage de Pierre Carbone et François Cavalier indique⁸⁵ que si le

⁸⁴ Tiré de l'*Encyclopaedia universalis*

⁸⁵ CARBONE, Pierre ; CAVALIER, François (dir.). *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*, 2009, p. 31

domaine des STM⁸⁶ est arrivé à maturité sur le plan de l'offre électronique, le prix des bouquets augmente. De plus, « l'offre d'un même titre sur plusieurs bouquets concurrents contribue à alourdir la facture des établissements ». Bien que notre corpus appartienne au domaine des sciences humaines, ce constat est également valable, à l'instar de l'accès simultané à la même ressource via des bases différentes : de nombreux titres « doublonnant » ainsi en ligne.

Cependant, la multiplication de l'offre peut également présenter des vertus⁸⁷ : « Plutôt qu'une concurrence frontale, l'offre de plusieurs bases dans une même discipline permet une meilleure couverture scientifique, comme en sociologie. » Il convient donc d'examiner la répartition des titres en ligne (dans quelles bases, pour quel coût ?) avant de procéder à une rationalisation des accès, qui pourrait avoir pour effet pervers de limiter l'offre en ligne et d'offrir un panel de revues peu intéressant. Un équilibre est ainsi à trouver, entre les coûts importants de la documentation électronique, les doublons de titres éventuels et la couverture satisfaisante d'un domaine, d'un point de vue intellectuel.

Signalement

Dans cette sous-partie seront abordés les problèmes de signalement liés à la collection de revues papiers, ainsi que les problèmes liés aux accès multiples renvoyant aux documents en ligne.

En ce qui concerne les exemplaires des revues papier, il convient de noter qu'un certain nombre de revues ayant été rétroconverties sans que les agents chargés de ce travail aient eu les fascicules en main, des états de collections « fictifs », commençant en 1999, ont été créés dans le catalogue – bien que la collection elle-même commence parfois bien avant cette date. C'est le cas, par exemple, du titre *British journal of psychology*, dont l'état de collection signale que la bibliothèque possède l'intégralité des numéros depuis 1972, alors que les exemplaires « bruts » (sans données concernant la tommaison) commencent en 1999. De même, certaines notices comportent des états de collection ne concordant pas avec la liste des exemplaires affichés. Cependant, les fascicules de périodiques, qu'ils aient été exemplarisés ou non, peuvent faire l'objet de demandes de consultation (manuelles ou informatisées, selon l'état de l'exemplarisation).

Par ailleurs, certaines BUFR n'ont pas signalé leurs collections dans Aleph : le rapport d'activité indique en effet que les fonds des BUFR de sociologie, de philosophie et de lettres n'ont pas été systématiquement signalés⁸⁸. Les états de collection que nous avons relevés dans notre fichier Excel ne constituent donc qu'un reflet approximatif des collections réellement existantes.

Enfin, certaines notices sont extrêmement minimales et ne comportent pas d'état de collection du tout (à l'instar de la revue *Studi internazionali di filosofia*).

En ce qui concerne le signalement des ressources en ligne, des accès concurrents sont parfois proposés simultanément dans la liste des notices (voire à l'intérieur d'une même notice), vers des accès en ligne successifs : vers une base de sommaires et le texte intégral des articles, par exemple. Un certain nombre de liens pointant vers l'ancien

⁸⁶ Science, technologie et médecine

⁸⁷ CARBONE, Pierre ; CAVALIER, François (dir.). *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire*, 2009, p. 34

⁸⁸ P. 25

fournisseur de bases de données, Swetswise, seront ainsi à supprimer rapidement : la bibliothèque n'étant plus abonnée aux ressources proposées par Swetswise – puisqu'elle a passé un nouveau marché avec EBSCO – les liens pointent vers une page web qui n'est plus alimentée ni maintenue. Enfin, certains liens présents dans le corps de la notice sont obsolètes ou brisés, tandis que les différentes lignes « Accès en ligne » peuvent déboucher sur une page blanche ou bien sur la même ressource, déclinée trois fois de suite⁸⁹.

Cette proposition d'accès concurrents à la même ressource en ligne, dans le corps de la notice et/ou lors de l'affichage de la notice abrégée peut donc être de nature à perturber les usagers du catalogue.

Politique documentaire

Au fil du remplissage du tableau Excel comprenant les cotes SP magasins, il apparaît que de nombreux titres sont morts ou ont fait l'objet de désabonnements (à l'instar de *Ragion pratica*, SP 215). Dans ce dernier cas, il conviendrait de déterminer sur quels critères ces titres ont été arrêtés : pour des raisons budgétaires, de place ou en raison de faibles taux de consultation ou d'inadéquation avec le reste de la collection ?

De même, certains titres qui peuvent à première vue paraître périphériques par rapport aux domaines de la psychologie et de la psychiatrie – à l'instar de *Acta oecologica* (AP 3), ne sont-ils pas en réalité utiles aux chercheurs de ces domaines, comprenant une composante biologique et physiologique ? Dans ce cas, ne vaudrait-il pas mieux rassembler tous les documents utiles en psychologie sous la cote SP ? La question de la politique documentaire s'est ainsi posée rapidement, dès la constitution du corpus de travail : si l'on trouve en effet majoritairement des titres de périodiques relevant de la psychologie, de la psychanalyse, de la psychothérapie et de la psychiatrie sous la cote SP, pourquoi laisser les titres de psychiatrie (en majorité sous la cote AP) à part ?

Il est avéré, néanmoins, que les titres rassemblés sous la cote AP relèvent plutôt de la psychiatrie et de la médecine que de la psychologie – mais ces deux disciplines se trouvent également fortement représentées sous la cote SP. De même, ces revues cotées AP trouvent naturellement leur place dans les collections de la bibliothèque d'UFR sciences psychologiques et sciences de l'éducation (SPSE)⁹⁰.

Si la cote SP est censée rassembler les titres utiles aux psychologues et philosophes (essentiellement), comment expliquer cette absence – et, dans le sens inverse, si seuls les titres relevant des grands domaines de la psychologie et de la philosophie devraient seuls se trouver rassemblés sous la cote SP, faut-il conserver là des titres relevant plutôt de l'économie ou des sciences sociales ?

Il conviendra donc, indépendamment de la présente étude (constituant un cliché de la collection, à un moment donné) de s'interroger sur la pertinence d'une césure entre titres d'un même domaine, cotés soit SP soit AP. Un chantier de recotation des titres cotés AP concernés permettrait de laisser uniquement sous cette cote des revues portant sur les sciences en général : informatique, biologie, écologie,... Elle pourrait ainsi avoir vocation à rassembler des titres de périodiques constituant une bonne introduction à différents champs scientifiques – non représentés ailleurs, sous une cote différente. Ces

⁸⁹ C'est le cas, par exemple, du titre *British journal of social psychology*.

⁹⁰ L'intitulé de cette bibliothèque d'UFR reflétant déjà l'aspect pluridisciplinaire que l'on retrouve bien dans les collections – et, partant, expliquent les difficultés d'arbitrage lorsqu'il s'agit de définir à quel domaine appartient tel ou tel titre.

opérations de recotation permettraient de redonner de la cohérence à un corpus de revues éclaté entre plusieurs cotes et emplacements, tout en rendant l'offre de revues papiers de la bibliothèque plus lisible, vis-à-vis du public.

Ce manque de lisibilité de l'offre n'est cependant pas l'apanage exclusif des périodiques papiers. Si l'on s'intéresse aux résultats de l'enquête Libqual+ menée par la bibliothèque cette année⁹¹, un manque de lisibilité est en effet souligné par les répondants – documentation électronique comprise. Bien que l'ensemble des personnes interrogées perçoivent de manière positive « l'accès distant aux ressources électroniques », « les revues électroniques et imprimées », ainsi que « le libre accès aux documents », le bilan est beaucoup moins satisfaisant si l'on analyse de plus près les besoins des usagers les plus avancés dans leurs recherches. Le rapport final issu de cette enquête précise ainsi que : « Les ressources électroniques mises à disposition par la BU ne sont pas suffisantes : pour les Master, doctorants et enseignants. Les revues électroniques/papier ne correspondent pas aux besoins des enseignants. Pourtant, 30 % du budget documentaire est consacré à la documentation électronique : s'agit-il d'un problème d'information, de repérage ou d'inadéquation de la collection ? »

La question de la politique documentaire et de l'articulation entre collections papiers et électroniques (ainsi que la valorisation de ces ressources) occupe ainsi une place cruciale.

Enseignements liés

L'UFR des Sciences psychologiques et sciences de l'éducation (SPSE) se compose des Département de psychologie et du Département des sciences de l'éducation. Pour la partie psychologie, selon *L'Etudiant*⁹², les cursus proposés à l'Université de Nanterre sont les suivants :

Licence sciences de l'éducation / Master recherche psychologie / Master recherche sciences de l'éducation / Master professionnel ergonomie et psychologie du travail

Master professionnel psychologie, spécialité ergonomie et psychologie du travail, options psychologie du travail, ergonomie.

Master professionnel orientation, évaluation, conseil

Master professionnel psychologie du développement

Master professionnel psychologie sociale appliquée, contextes, organisations, décisions

Master professionnel psychologie de l'enfance, de l'adolescence et des institutions

Master professionnel psychologie clinique et psychopathologie

Master professionnel psychologie, spécialité psychologie clinique et psychopathologie, parcours psychopathologie psychanalytique clinique du corps et traitements psychiques, psychologie clinique méthodes d'évaluation et d'intervention.

⁹¹ Enquête menée cette année à la bibliothèque du 1^{er} au 31 mars, auprès d'un panel de 1 620 usagers, mise au point par l'Association of research libraries (ARL). Le public ayant répondu à cette enquête était majoritairement constitué d'étudiants ou d'enseignants-chercheurs en droit, psychologie et histoire (dont l'histoire de l'art).

⁹² Sources : <http://www.letudiant.fr/etudes/annuaire-enseignement-superieur/formation/formation-licence-psychologie-126910.html> (consulté le 6 juin 2011).

Site du Département SPSE : <http://www.u-paris10.fr/H/0/fichdefaultstructureksup/&RH=COMP#KLINK> (consulté le 6 juin 2011).

Master professionnel psychologie cognitive appliquée : acquisitions et technologies de l'information et de la communication éducatives
Master professionnel cadres d'interventions en terrains sensibles
Master professionnel développement des compétences en formation d'adultes
Master professionnel éducation familiale et interventions socio-éducatives

Les dominantes de ce cursus ne sont donc pas la psychanalyse ou la psychiatrie, mais plutôt les sciences de l'éducation, la psychologie clinique et la psychologie sociale, ce qui explique la diversité des disciplines représentées sous la cote SP.

Par ailleurs, les indicateurs étudiants de l'année 2009-2010 publiés par l'Université⁹³ permettent de préciser les effectifs inscrits en SPSE : sur un total de 31 627 étudiants, ceux-ci représentaient 3 189 inscrits (soit 10,9 % du total) contre 2 492 (7,88) pour la filière LLPHI (devenue entretemps PHILLIA : Philosophie, information-communication, langage, littérature, arts du spectacle) – les étudiants de philosophie étant compris dans cet ensemble plus large. Le nombre d'étudiants inscrits en SPSE est donc conséquent.

⁹³ *Recueil annuel d'indicateurs étudiants pour l'année universitaire 2009-2010* (7^{ème} édition).

PARTIE III. Analyse d'un exemple extérieur

Etant donné le fait que nous n'avons pas pu mener tous les entretiens prévus au départ, un vade-mecum bref est présenté en fin de rapport listant les étapes à prendre en compte lors d'un plan de « désélection⁹⁴ ».

LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE PARIS 7

Entretien avec les responsables des périodiques imprimés et électroniques

Le contexte de cette réflexion

La bibliothèque Paris VII – site des Grands moulins – a ouvert ses portes en 2008. La bibliothèque centrale, pluridisciplinaire, offre de la documentation portant sur les disciplines enseignées à l'université et regroupe différentes bibliothèques satellites.

Une salle est entièrement dédiée aux périodiques papiers mais celle-ci s'avérant inadaptée aux usages des étudiants (les premiers cycles ne les consultant pas), les bibliothécaires ont entamé une réflexion concernant le réaménagement des espaces et le devenir de cette collection, avec l'objectif de passer de 800 à environ 300-400 titres de périodiques, tout en constituant un coin presse spécifique.

Une comparaison des offres papiers et électroniques est ainsi en cours, afin d'analyser la possibilité d'éventuelles adaptations de l'offre. Cependant, cette offre n'est pas uniforme : des secteurs comme les sciences humaines et sociales, ainsi que les lettres, sont sous-représentés sur le plan de l'offre électronique. Un autre problème concerne le mode d'abonnement aux ressources électroniques (les bouquets de revues versus l'abonnement titre à titre). Ces problématiques interviennent alors que la bibliothèque s'apprête à changer de marché pour les périodiques papiers.

Cette réflexion sur le désabonnement éventuel aux titres papiers est menée en collaboration avec les correspondants d'UFR. Les décisions prises devront être entérinées par la direction de la bibliothèque et le Conseil de la documentation. En parallèle, à l'échelle de l'établissement, l'intégration de trois bibliothèques se préfigure : il s'agit des bibliothèques d'histoire, de psychologie et d'études anglophones⁹⁵.

Actuellement, la bibliothèque centrale dessert le niveau enseignement en sciences (tandis que les BUFR offrent une documentation de niveau recherche) et enseignement et recherche pour les lettres et sciences humaines, alors que des BUFR spécialisées dans ces domaines existent par ailleurs. L'offre documentaire de la bibliothèque consiste donc en des fonds très spécialisés, dans certains domaines.

⁹⁴ Voir annexe 10

⁹⁵ D'autres bibliothèques à intégrer existent et sont liées à l'université ; leur intégration est prévue, à long terme. Quant à la bibliothèque de physique recherche, il s'agit d'une bibliothèque associée.

Nature et budget du fonds concerné

Le nombre de titres de périodiques s'élève à 800. Avant l'installation des collections sur le site des Grands moulins, le portefeuille de périodiques papiers s'élevait à environ 300 titres ; avec l'organisation des collections en pôles documentaire, la bibliothèque a vu ses collections s'accroître très rapidement pour passer de 300 à 950 titres, au moment de l'emménagement dans le nouveau bâtiment. Une majorité de titres commence ainsi en 2007. La collection actuelle comprend 500 titres français et 300 titres étrangers, pour un budget constant : 120 000 euros.

Le signalement et l'usage des ressources

En termes de signalement, les états de collection n'apparaissant pas dans le catalogue, il a été décidé de mélanger ressources papiers et électroniques dans la même liste, avec un flux RSS lié.

En ce qui concerne l'usage des collections, il est à noter que les périodiques n'étant pas empruntables, il n'existe pas de statistiques de prêts. En revanche, des statistiques de consultation existent, plusieurs campagnes d'évaluation de la consultation des périodiques papiers ayant été menées. Le résultat de ces semaines tests montre que les périodiques récents sortent plus que les autres. La presse obtient des statistiques de consultation satisfaisantes ; certains titres ont volontairement été acquis dans le but de diversifier une offre plutôt savante. Citons, entre autres exemples, *Les inrockuptibles*, *Le Canard enchaîné* ou *L'équipe*.

Les revues, en revanche, sont peu consultées, hormis le fonds de périodiques de psychologie, très sollicité – les étudiants utilisant prioritairement des articles comme bases de travail. La bibliothèque envisage ainsi de les conserver en priorité, tout comme les périodiques papiers de lettres, pour lesquelles l'offre électronique ne paraît pas encore satisfaisante.

Bilan des semaines test⁹⁶

Plusieurs tendances apparaissent à l'issue des semaines test (cinq au total, menées entre 2009 et 2010, au moment des périodes de fortes fréquentations de la bibliothèque par le public). Tout d'abord, l'importance des revues de science récentes, sur le plan de l'usage des collections : « Rapportées à la volumétrie globale des collections de revues spécialisées, les revues de sciences sont les plus consultées (deux premières semaines test et cinquième semaine : juin 2010) ou en deuxième position, après HGV (troisième semaine test et quatrième). Les numéros les plus récents sont les plus consultés. »

Par ailleurs, l'importance du coin presse est pointée, dès le 14 décembre 2009 : « Cette troisième semaine test confirme l'importance du coin presse, qui domine très largement la consultation des revues à la Bibliothèque centrale. Le recul de la consultation des revues universitaires peut être expliqué par plusieurs facteurs :

- le développement de l'offre électronique, y compris gratuite : Gallica étend constamment son offre d'archives de revues
- sa meilleure connaissance par notre public au fil du temps, grâce à l'information, la formation et la prescription par les enseignants

⁹⁶ Les données qui suivent proviennent des cinq rapports rédigés en interne, à l'issue des semaines test.

- le lien direct établi entre le catalogue des revues papier et la version en ligne de chaque revue, mis en place au mois de février.

Néanmoins, parallèlement, la communication des périodiques en magasin est en nette hausse de septembre à novembre par rapport à l'année précédente (+ 58 %).

Les données recueillies étant peu nombreuses, notamment pour la salle des périodiques, ce n'est qu'en multipliant les périodes de sondage que l'on pourra estimer la consultation réelle des périodiques en libre-accès. »

Contrairement à la bibliothèque universitaire Paris Ouest, les demandes magasins sont en augmentation, sans qu'une hypothèse puisse être formulée : est-ce l'effet de prescriptions d'enseignants plus suivies ? En tous les cas, un lien est également fait ici entre la baisse de la consultation des revues présentes en salle de lecture et l'offre en ligne.

Voici le bilan des semaines test 3 et 4 (décembre 2009 et mai 2010) qui donne des précisions sur le mode d'usage des journaux : « Les quotidiens et les hebdomadaires sont essentiellement consultés au moment précis de leur parution (dans le cas des quotidiens, lorsque l'édition de la veille est consultée, c'est souvent par défaut : le samedi par exemple, la presse du jour n'est pas disponible) » De même que pour les revues, la consultation des journaux indique que le public recherche des informations récentes.

De nouveau, la presse est plébiscitée : « Cette quatrième semaine test confirme l'importance du coin presse, qui domine très largement la consultation des revues à la Bibliothèque centrale. La proportion de 75% des titres consultés relevant de la presse et 25% des revues universitaires se confirme au fil des semaines tests. La consultation est globalement en hausse par rapport au mois de juin 2010, ce qui est encourageant. »

Le bilan de la cinquième semaine test (juin 2010) semble indiquer qu'une intensification de la consultation se produit au fil des mois : « Une comparaison de la consultation par périodes de l'année (novembre correspondant à une période de très forte fréquentation, mars à une période de forte fréquentation et juin à une période de faible fréquentation) fait pour l'instant apparaître une consultation plus importante pendant le second semestre de l'année universitaire, y compris en juin : cette donnée indique que le public modifie ses comportements au fil de l'année, consultant davantage les périodiques au fur et à mesure que l'année avance. La consultation est également plus importante en 2010 qu'en 2009. »

Ce phénomène peut-il s'expliquer par des prescriptions de lectures suivies par les étudiants ou par une familiarité accrue avec les espaces de la bibliothèque ? Seule une série d'entretiens qualitatifs, menée en parallèle de ces semaines test, pourrait permettre de l'affirmer ou de l'infirmier.

Les ressources électroniques

La bibliothèque est abonnée à 7 250 titres de périodiques électroniques. La politique documentaire des ressources électroniques est en cours de formalisation. Elle concernera la bibliothèque centrale, mais également les autres bibliothèques du réseau.

Le passage au tout-électronique a été adopté pour les revues éditées par Elsevier et Cambridge university press. La question qui se pose est de savoir si la bibliothèque doit opter pour un portefeuille de périodiques électroniques géré titre à titre (comme dans le domaine de la santé) ou pour des bouquets. Un conservateur a été recruté dans le but d'assister le responsable de la documentation électronique ; cependant, la bibliothèque ne dispose pas encore d'outil de gestion de contenu. La question de l'acquisition de livres électroniques est également à l'étude.

Sur le plan du budget, les dépenses concernant les périodiques électroniques ont fortement augmenté – contrairement aux périodiques papiers – passant de 9 % du budget documentaire en 2004 à 66 % actuellement. Sur un budget de 1,6 million d'euros, 650 000 euros sont consacrés à la documentation électronique (abonnements professionnels inclus).

Ces ressources sont valorisées par le biais d'un plan d'action volontariste, axé sur trois points : le signalement, la communication et la formation. Dans le but d'optimiser le signalement des ressources, la bibliothèque a choisi d'adopter un système de type « discovery », permettant la recherche fédérée sur plusieurs types de ressources, simultanément. Elle n'est en revanche pas abonnée au service « A to Z » et n'a pas de résolveur de liens. Un nouveau système de gestion intégré de bibliothèque devrait être mis en place en 2012. Il permettrait de créer un portail d'accès aux ressources différencié, selon le niveau d'études de l'utilisateur (enseignement ou recherche). Des parcours de recherche ont déjà été mis en place pour les filières de la santé.

La bibliothèque est par ailleurs membre de « Libguides », initiative collaborative visant à mettre en ligne des tutoriaux à disposition des autres bibliothèques du réseau. D'autres initiatives ou idées sont en gestation, comme la création de postes de coordinateurs enrichissant les ressources correspondant à leurs domaines d'expertises – à l'instar des « reference librarians » – ou l'envoi de mails ciblés, dans le but de valoriser au mieux les ressources offertes par la bibliothèque.

Une page Facebook a été créée dans cette optique, tandis que l'université a mis en place un réseau social qui lui est propre. Une enquête devrait également être menée auprès des 2 000 chercheurs de l'université, en raison des coûts importants mobilisés par la documentation électronique.

Conclusion

Les périodiques papiers devraient avoir encore de beaux jours devant eux, dans les domaines littéraires et en sciences humaines sociales, tandis que l'électronique pourrait prendre (ou a déjà pris) le relai en sciences et en histoire-géographie. Dans le domaine de la psychologie également, la bibliothèque se dirige vers une conservation des revues papiers.

Il est en effet indéniable que, malgré les avantages des périodiques électroniques en ce qui concerne l'accès distant, l'un des inconvénients liés à ce mode d'accès est qu'il ne permet pas, entre autres, le mode « feuilletage ». Christine Boutin⁹⁷ souligne que pour 40% « des personnes interrogées aux Pays-Bas en 2003-2004, le feuilletage est une des raisons de l'utilisation des revues papier ». En outre, elle préconise de ne pas négliger

⁹⁷ Boutin, Christine. *Organiser l'accès électronique à des périodiques : analyse des outils et proposition pour la mise en place d'une solution d'accès à la bibliothèque d'HEC*. [S.l.] : [s.n.], 2007, p. 34

les pratiques locales, qui peuvent expliquer des différences de pratiques entre établissements⁹⁸.


A la bibliothèque universitaire Paris Ouest La Défense, les périodiques électroniques de psychologie étant intensivement consultés, il conviendrait de mener des semaines test afin d'évaluer la consultation des revues de psychologie présentes en libre accès, dans le but de vérifier si cette consultation se maintient quel que soit le support considéré. Cependant, nous avons pu observer que les demandes de fascicules conservés en magasins, quelle que soit la discipline, ont été divisées par trois entre 2005 et 2010 (passant de 1 760 demandes émises en 2005 à 540 en 2010, pour la cote SP), cet aspect semblant confirmer une baisse de la consultation papier pour les années anciennes, sans donner d'indications sur la consultation des collections vivantes.

Outre cette idée de mettre en place des semaines tests, afin d'étendre notre réflexion aux collections en libre accès – sans se contenter de réfléchir au devenir des collections des magasins – les actions de formation mises en place par la bibliothèque universitaire de Paris 7 pourrait constituer une source d'inspiration pour le SCD, tout comme la présentation et le signalement des revues sur le portail documentaire, agrémenté de flux RSS fort utiles⁹⁹ :

REVUE ELECTRONIQUE

James Joyce Quarterly

CONDITIONS D'ACCES : cette revue électronique est accessible depuis un ordinateur connecté au réseau de l'université et depuis l'extérieur grâce aux identifiants de connexion à l'Environnement Numérique de Travail (ENT) : [conditions d'utilisation](#)

 TEXTE INTEGRAL DISPONIBLE : vol 44, 2006 -

DISPONIBILITE DE LA VERSION PAPIER EN FRANCE : [voir le catalogue SUDOC](#)

REVUE ELECTRONIQUE

⁹⁸ *Ibid.*, p. 37

⁹⁹ Source : <http://bibliotheque.univ-paris-diderot.fr/catalogues/> (consulté le 9 septembre 2011)

PARTIE IV. Scenarii

REMARQUES PREALABLES

Après avoir constitué notre fichier, il convenait de s'interroger sur la valeur intrinsèque de cette collection papier et d'analyser l'importance de ce fonds eu égard à la production scientifique, en utilisant notamment les listes de l'AERES. Nous avons mentionné, dans la partie précédente, les listes de revues de références de sciences humaines constituées par l'AERES. La liste recensant les périodiques utiles aux psychologues inclut des critères émanant du *Journal of citation reports* (JCR), « outil d'évaluation et de comparaison des revues scientifiques de sciences et technologies et de sciences sociales » qui « utilise les données de citations de plus de 7 500 revues scientifiques et techniques de plus de 60 pays » qui « permet de repérer les revues spécialisées les plus fréquemment citées et d'impact le plus élevé dans un domaine choisi¹⁰⁰. » Bien que ce classement ne constitue qu'un critère parmi d'autres pour évaluer la qualité d'une revue, il permet néanmoins d'avoir une idée du rayonnement d'une revue, dans un champ disciplinaire donné.

De manière prévisible, les revues repérées par l'AERES et son réseau d'experts sont essentiellement en anglais, dans le domaine de la psychologie. En ce qui concerne la philosophie, en revanche (et à l'instar de ce que nous avons remarqué dans les collections mêmes de la bibliothèque), les revues sont rédigées dans plusieurs autres langues.

Par ailleurs, les différents scenarii ci-dessous ne sont pas adossés à des statistiques d'usage fines, les statistiques de consultation des collections de périodiques libre-accès n'existant pas encore tandis que les statistiques globales portant sur les communications magasins ou les revues en ligne ne sont pas élaborées titre à titre, mais par grands domaines. Il est cependant évident que la mise en œuvre d'un des scenarii présentés ci-dessous devrait avoir comme préalable l'étude de ces statistiques d'usage comme critère de départ, sans négliger d'autres indicateurs. Enfin, il est intéressant de noter que les bases de données de psychologie ici mentionnées ont adopté la norme COUNTER, qui permet d'éditer des rapports précis portant sur la consultation de tel ou tel titre. A terme, ce type de rapports serait ainsi facilement éditable et utilisable.

Scénario n°1 : désherbage sélectif des revues anglo-saxonnes de psychologie les plus consultées sous forme électronique

Parmi les bases de données les plus consultées, se trouvent plusieurs bases dédiées exclusivement à la psychologie¹⁰¹ : *Psycarticles* (première position sur un total de 41 bases), *Psychology & behavioral sciences collection* (quatrième position) et *PsycInfo* (onzième position), toutes fournies par EBSCO. Il est à noter que seules les deux

¹⁰⁰ Source : portail de l'ENSSIB (<http://www.enssib.fr>).

¹⁰¹ Se référer à la partie précédente, tableau « Statistiques et coûts bases de données 2010 ».

premières donnent accès à du texte intégral : *PsycInfo* donnant uniquement accès à des références bibliographiques¹⁰².

Si l'on étudie les revues recensées dans la base *Psycarticles*¹⁰³, un corpus de 14 titres de revues – dont 13 sont vivantes en ligne et une « morte en ligne » (mais également sous forme papier) – se dégage. Toutes les revues de ce corpus ne sont pas vivantes sous forme papier ; en revanche, les collections en ligne débutent toutes en même temps que la revue papier (et même dépassent, en majorité, la couverture temporelle assurée par la collection papier).

L'hypothèse la plus prudente serait de ne garder que les cinq dernières années des titres concernés sous forme papier et de ne pas conserver les titres présents en magasins pour les années antérieures – sous réserve que ces titres de revues ne soient pas également intensivement utilisés sous forme papier ou, au contraire, sous-utilisés.

Dans ce dernier cas de figure, l'on peut s'interroger sur l'opportunité d'un désherbage des titres des magasins couplé à un désabonnement aux revues papier intensivement consultées en ligne. Cela permettrait ainsi, sans doute, de fusionner les collections et, si le choix de privilégier l'accès à la ressource en ligne est fait, d'éviter de segmenter une collection hybride, papier pour une part – les cinq dernières années – et électronique de l'autre.

Un autre élément permettant d'aller dans ce sens est l'absence d'embargo pour les revues électroniques accessibles via *Psycarticles* ; l'année 2011 est donc accessible en ligne et les éventuelles lacunes antérieures comblées. Si un tel scénario (désherbage des magasins et désabonnement conjoint aux titres en libre accès) était retenu, les économies réalisées seraient de 7 671 euros (coût de l'abonnement papier), sans compter les économies sur les plans de l'équipement et de la gestion des revues papier : bulletinage, rangement, envois en reliure, reclassements fins, remontées en magasins et communication des fascicules aux lecteurs. De même, l'espace libéré en salle et en magasins permettrait de déployer des collections peu représentées en ligne et de désengorger les magasins.

L'abonnement global à la base *Psycarticles* étant égal à 7 350 euros, la bibliothèque paie quasiment deux fois la même somme pour des accès en ligne et un abonnement papier, ce dernier mode d'accès rendant un service de moins bonne qualité au lecteur – les collections électroniques étant plus complètes en ligne et plus facilement accessibles, sur place ou à distance, sans temps d'attente.

La place laissée libre en magasins ne pourrait cependant pas être affectée directement à une autre collection : les cotes concernées étant insérées dans le corpus des « SP » magasins, il conviendrait de traiter une tranche de cotes significative pour qu'un refoulement massif soit efficient.

En ce qui concerne la seconde base de texte intégral, *Psychology and behavioral sciences*¹⁰⁴, 27 titres de revues papier sont également accessibles en ligne (dont 21 « vivantes en ligne »). N'ayant sélectionné que les revues dont la couverture en ligne est plus complète sous forme électronique que sous forme papier, ce tri fait ainsi apparaître 12 titres qui pourraient être désherbés.

¹⁰² Par ailleurs, il est important de noter que toutes les revues recensées dans cette base ont été directement incluses dans la liste de revues de psychologie publiée l'AERES, confirmant la notoriété de cette base de données de référence.

¹⁰³ Se référer au tableau présenté en annexe 7.

¹⁰⁴ Voir note précédente.

La première remarque concerne la période de latence (« embargo ») d'un an, avant que la dernière année parue (2011) soit mise en ligne. La base de données *Psychology and behavioral sciences* ne donnant pas accès aux derniers numéros parus, l'édition papier devrait sans doute être conservée – à moins qu'un accord puisse être trouvé avec EBSCO, pour la fourniture de la dernière année parue. Seuls deux titres échappent à cette restriction : *Basic and applied social psychology*¹⁰⁵ et *The journal of forensic psychiatry & psychology*.

En ce qui concerne cet échantillon, le total des abonnements papier s'élève à 5 913 euros – contre 8 368 euros d'abonnement à *Psychology and behavioral sciences* (couplé à *Psycinfo*). Les économies seraient donc plus réduites dans ce cas de figure, mais l'intérêt de cette opération réside également dans la lisibilité et la cohérence des offres faites aux lecteurs et dans la rationalisation des accès.

Cependant, cette simplification ne doit pas avoir pour effet une insécurité, sur le plan de l'accès aux données : la pérennité des bases en ligne étant un sujet délicat. Il conviendrait donc, au préalable, de s'assurer que ces collections sont mieux représentées ailleurs, dans des bibliothèques proches.

Scénario n°2 : un désherbage massif des magasins

Dans le cas de revues papier dont les archives seraient plus complètes en ligne, il conviendrait de s'interroger sur le désherbage des magasins. Sur les 230 titres de notre corpus, 55 titres pourraient être concernés par cette opération, soit près de 24 % des titres composant ce corpus. Lorsque des accès concurrents existaient pour ces revues, nous avons choisi les bases spécialisées en psychologie ou bien les bases offrant la meilleure couverture temporelle en ligne ou les mieux classées (selon le tableau des 41 bases en texte intégral présenté dans la partie 2). Etant donné un état des lieux différent pour chaque titre de revue, nos préconisations diffèrent d'un titre à l'autre et ne constituent, à ce stade de notre étude, qu'une analyse primaire, à nuancer¹⁰⁶.

Nos choix ont été les suivants :

- lorsque la collection papier était morte et la collection en ligne plus complète, il nous a paru possible de désherber la collection papier
- lorsque la collection en ligne ne continuait pas aussi longtemps que la collection papier, le choix a été fait de désherber celle-ci jusqu'à l'année de jonction entre les deux collections (2007 pour les cotes SP, qui restent 4 ans en libre accès). Ce choix a le défaut de segmenter la collection et exige un suivi rigoureux des collections papiers, ainsi que l'assurance d'un accès pérenne à la ressource en ligne
- dans le cas de revues vivantes sous formes papier et en ligne, nous proposons de garder l'abonnement papier en libre accès durant les 2 ou 4 ans prévues habituellement (selon les cotes) et de désherber les magasins. Les revues en libre accès dont les archives seraient accessibles de manière pérenne en ligne ne seraient donc plus conservées en magasins, à l'issue de leur séjour en salle.

¹⁰⁵ Ce titre de revue est également accessible via *Business source complete*, sans embargo. Les autres revues de ce tableau sont également accessibles en ligne via des accès concurrents (via *Academic search premier*, entre autres), mais seul ce titre tire partie des accès concurrents en ligne – les autres abonnements en ligne, quelle que soit la base concernée, étant sous embargo, à l'exception du titre *The journal of forensic psychiatry & psychology*.

¹⁰⁶ Pour les résultats de ce scénario sous forme de tableau, se référer à l'annexe 8.

Cependant, ce scénario comporte plusieurs limites.

Dans le cas des revues françaises accessibles en ligne à partir du portail *Cairn*, par exemple, la prudence s'impose : bien que *Cairn* soit un projet auquel la Bibliothèque nationale de France et d'autres partenaires institutionnels sont associés¹⁰⁷, ce portail est récent. De plus, les archives qu'il propose sont également récentes : les revues étant accessibles à partir de 2001, pour la majorité d'entre elles. Or, ainsi que le rappelle Christine Boutin dans son rapport¹⁰⁸, bien que les chercheurs aient une préférence pour la consultation des revues électroniques lorsque les deux supports coexistent (papier et électronique) et leur sont proposés, l'un des points négatifs pointés par les usagers consiste en une couverture trop récente de ces revues électroniques (les abonnements commençant en général dans les années 80). Elle écrit : « Les revues électroniques ne peuvent se suffire à elles seules : il est important d'en être conscient.¹⁰⁹ » Cependant, elle souligne dans le même temps l'effort fait par de grands fournisseurs / éditeurs comme EBSCO, qui ont étendu la couverture temporelle de certaines bases (à l'instar de *Harvard business review*, débutant en 1922), tandis que les revues proposées par *CAIRN* ne commencent qu'en 2001.

Un autre écueil à éviter est de traiter indifféremment les revues de psychologie / psychanalyse et de philosophie. Alors que dans le premier cas, la durée de vie des articles publiés serait de cinq ans, les chercheurs en philosophie (et notamment en histoire de la philosophie), pourraient avoir besoin des années antérieures conservées en magasins – sans même évoquer la question de la spécificité de revues en langues étrangères, publiées par de petits éditeurs. Christine Boutin souligne justement des différences de pratiques liées à la discipline même : 75 % des chercheurs en sciences ou sciences sociales étant familiers de la consultation des revues en ligne, contre 40 % en sciences humaines¹¹⁰.

D'autres dangers résident dans des choix de désherbage réalisés à partir d'un portefeuille de revues électroniques existant à un moment donné et susceptible d'évoluer. Le changement de fournisseur de bases de données (Swets puis EBSCO) dans le cadre du nouveau marché des ressources électroniques, passé en 2010, a ainsi eu pour conséquence une réduction de la couverture temporelle offerte aux usagers, pour certains titres de revues. Cet exemple montre la volatilité du marché actuel. En outre, l'exemplarisation des revues magasins cotées SP n'étant pas achevée, les états de collection sur lesquels nous avons travaillé sont également le reflet imprécis de la réalité.

Enfin, une dernière question se pose : ne serait-il pas plus simple de se désabonner des titres bien représentés en ligne, sans se contenter de désherber leurs archives ? C'est ici que le scénario 3, couplé à ce scénario 2, pourrait permettre d'apporter de la cohérence à un éventuel désherbage massif.

¹⁰⁷ Source : <http://www.cairn.info/a-propos.php> (consulté le 04/09/2011)

¹⁰⁸ Boutin, Christine. *Organiser l'accès électronique à des périodiques : analyse des outils et proposition pour la mise en place d'une solution d'accès à la bibliothèque d'HEC*. [S.l.] : [s.n.], 2007 [en ligne], p. 30-31.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 30-33.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 30-31.

Scénario n°3 : « les essentiels » de la psychologie et de la philosophie

Ce dernier scénario porterait sur un cœur de collection réduit, en adéquation avec les statistiques de consultation des revues considérées, du classement des revues par le JCR et par l'étude des collections présentes dans des bibliothèques d'Ile-de-France spécialisées dans ces domaines.

Il est à signaler que ce dernier scénario présente une méthode plutôt qu'un résultat, mais que certaines données (notamment statistiques et scientifiques) nous manquant, il nous a semblé préférable de n'en présenter qu'une « maquette ». Cependant, la logique de ce scénario – notamment l'idée de mener ces opérations de désherbage en coordination avec des experts – est bien entendu applicable dans les scenarii précédents.

La liste des revues périphériques, non essentielles aux étudiants et enseignants de l'université, pourrait en effet être établie en collaboration avec la responsable de la politique documentaire et de son adjointe, responsable des collections électroniques, mais également avec l'aide d'experts extérieurs. Des experts étant déjà sollicités à la bibliothèque en ce qui concerne les acquisitions de monographies, il suffirait d'étendre ce système aux périodiques. Cet avis extérieur, institutionnel, aurait l'avantage de légitimer cette opération de désherbage en associant des partenaires universitaires reconnus dans leur domaine. Une grille pourrait servir à récapituler les caractéristiques principales d'une revue et à rendre les critères de désherbage plus scientifiques et moins opaques :

	Accès en ligne	Début abot papier	Début abot électro	Couverture temporelle en ligne	Périodicité	Nb. fascicules par an	Coût abot papier	Coût abot électro	Usage électro	Usage papier	Présence BUFR	Autres bib	JCR	Mètres linéaires libérés
Titre 1														
Titre 2														
Titre 3														

Les données renseignant cette grille auraient comme origine le tableau constitué pour cette étude, les lises de l'AERES, les bibliographies d'enseignants et le catalogue du Sudoc¹¹¹. En ce qui concerne les statistiques de consultation ou d'emprunts, des requêtes spécifiques devraient être menées dans le catalogue, avec la collaboration du service informatique de la bibliothèque.

La question de l'environnement documentaire de la bibliothèque, de la représentation des titres pressentis pour le désherbage dans d'autres bibliothèques occuperait ici une place cruciale. Des partenariats pourraient ainsi être passés avec d'autres établissements, dans l'optique d'élaborer une carte documentaire raisonnée et de mettre en place des modes de conservation partagée pour ces titres de périodiques. Il s'agirait dans ce dernier scénario de renoncer à certains titres périphériques lorsque ceux-ci sont mieux représentés ailleurs et de combler les lacunes de collections déjà existantes, grâce au désherbage des titres de revues non essentielles pour la bibliothèque.

¹¹¹ Dans le cas d'une extension de ce projet de désabonnement à un autre segment de collection, il est à noter que le Sudoc fournit gratuitement, une fois par an, tous les titres de périodiques possédés par un établissement qui en fait la demande sous forme de fichier Excel.

Actuellement, il n'existe pas de CADIST¹¹² en psychologie ni en philosophie. La bibliothèque Pôle associé de la Bibliothèque nationale de France en psychologie est la Bibliothèque H. Piéron. Cette bibliothèque est située dans les Hauts-de-Seine, à l'instar de la Bibliothèque universitaire Paris Ouest La Défense. Il conviendrait ainsi de prendre ce voisinage en compte, lors de l'élaboration d'une carte documentaire recensant les ressources en psychologie localisées à proximité de la bibliothèque.

La Bibliothèque Piéron fait partie des 9 sites qui composent le SCD Paris Descartes. Grâce à ses collections historiques et des fonds importants de niveau recherche elle a été reconnue comme Pôle associé de la BNF au titre du dépôt légal. Bibliothèque de référence en psychologie, tant au niveau national qu'international, elle est engagée dans une démarche de reconnaissance en tant que CADIST. Dans cette perspective, elle souhaite développer rapidement d'autres partenariats dans le domaine de la psychologie et des neurosciences.

Un plan de conservation partagée ayant déjà été mis en place, en Ile-de-France, pour les périodiques de médecine, un tel plan étendu aux périodiques de psychologie ne pourrait-il pas faire l'objet d'une réflexion commune à plusieurs établissements¹¹³ ?

En termes d'outils, deux autres grilles permettraient de calculer, d'une part, combien de temps et quels moyens seraient nécessaires pour gérer un titre de revue papier courant et, d'autre part, combien de temps serait nécessaire pour le désherber et combien d'économies seraient ainsi réalisées :

	Taux horaire	Réabonnements	Bulletinage	Equipement	Intégration en rayon	Rangement	Prépa. lots reliure	Coût reliure	Remontées magasins	Com. lecteurs	Total temps	Budget
Cat. C												
Cat. B												
Cat. A												
Matériel												

	Taux horaire	Sélection des titres à désherber	Prélèvements magasins	Changement statut dans Aleph et modification exemplaires	Traitement fascicules		Total temps	Budget
					Pilons	Dons		
Cat. C								
Cat. B								
Cat. A.								
Matériel nécessaire								

Les revues concernées n'ayant pas la même périodicité, des modèles matriciels pourraient être créés pour chaque type de périodicité : mensuel, semestriel, annuel, etc. Multipliés par le nombre de revues concernées, ils donneraient un ordre d'idée des volumes à traiter.

¹¹²¹¹² Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique

¹¹³ Voir : <http://www.ctles.fr/base.php?page=partage> (consulté le 10 septembre 2011)

Pour conclure

Ces trois scenarii, loin de s'exclure, se complètent : le scénario 3 peut être facilement couplé au scénario 1 et permettre ainsi de légitimer le désherbage de revues de référence, tandis que le scénario 2 peut tirer partie de la mise en œuvre du scénario 1 et des écueils éventuellement rencontrés.

La mise en œuvre du scénario 1 puis, après en avoir fait un bilan, du scénario 2 permet d'agir de manière progressive, par paliers, en prenant le temps de s'assurer que les bases de données auxquelles la bibliothèque est abonnée sont bien stables dans le temps et permettent une action à plus grande échelle. En outre, le scénario 1 constituerait un échantillon permettant de lister les difficultés éventuelles, avant l'extension de cette méthode à d'autres tranches de cotes.

Conclusion

Ce rapport a tenté de défricher un terrain encore neuf, tout en considérant la diversité des paramètres à prendre en compte avant d'aborder des opérations de désherbage ou de désabonnements éventuels à grande échelle.

Loin de pouvoir être mis en place de manière indépendante des autres services, un projet de ce type a un impact sur le signalement des fascicules, la gestion des magasins, la manière d'évaluer l'usage des collections, mais aussi sur la formation, volet indispensable permettant aux publics – mais, avant eux, aux personnels de la bibliothèque – de se familiariser à l'utilisation des revues électroniques.

Pierre-Yves Cachard insiste sur ce dernier aspect, ainsi que sur les évolutions actuelles des pratiques¹¹⁴ : « Concernant d'abord les ressources humaines, l'expérimentation et l'innovation devront s'appuyer désormais sur l'ensemble des équipes, et non plus se satisfaire de quelques hurluberlus volontaires. Pour y parvenir, la formation continue devra être plus régulière et systématique (...). Avoir la responsabilité d'une collection aujourd'hui ne se résume pas à signaler des collections et remplir des rayons, mais bien à animer une communauté d'utilisateurs caractérisés par des centres d'intérêt partagés. Pour les modes d'accès aux collections, nos établissements doivent désormais parvenir rapidement à la transformation définitive de leurs systèmes de gestion informatique en portails intégrés offrant des fonctionnalités étendues, la personnalisation des accès sur une large gamme de services, en tenant compte de la progression rapide des configurations nomades chez nos usagers (portables, smartphones, tablettes tactiles). »

La mise en place d'un éventuel plan de conservation partagée, évoquée à la fin de ce rapport, ou même s'une simple collaboration avec les BUFR pour rationaliser et rendre plus cohérente l'offre documentaire du SCD nécessitent, là encore, d'adopter un mode de travail plus collaboratif, en vue de développer des services et de présenter une offre documentaire en adéquation avec les nouveaux besoins et usages du public – projets qui demandent beaucoup de préparation et de communication, en amont et en aval, aussi bien en externe qu'en interne.

Cependant, la mise en place d'une collection de périodiques hybride, existant pour partie sous forme papier et pour partie sous forme électronique, ne constitue qu'un nouveau pas à franchir, dans le contexte d'une profession sans cesse bouleversée – et enrichie – par les évolutions techniques : « Nous, bibliothécaires, devons nous emparer du potentiel des périodiques électroniques et adapter nos ressources dans le but d'incorporer ce nouvel outil, comme nous avons adopté les microformes, les services en lignes, le fax et d'autres technologies¹¹⁵ ». A suivre, donc...

¹¹⁴ Cachard, Pierre-Yves, « Les bibliothèques universitaires face à l'écran », *BBF*, 2010, n° 5, p. 62-66 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 26 janvier 2011

¹¹⁵ Traduction (par nos soins) d'une citation tirée de : ROOKS, Dana C., "Electronic serials : administrative angst or answer" in *Library acquisitions : practice & theory*, 17 (1993), p. 449-454

Bibliographie

Bibliothèques universitaires

- **Rapports**

France. Inspection générale des bibliothèques, Jouguelet, Suzanne. *Les Learning centres, un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement supérieur et à la recherche : [rapport à madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche : rapport n°2009-022, décembre 2009]*

[en ligne]

<http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2009/33/6/Rapport_Learning_Centers_7-12_RV_131336.pdf>

Consulté le 13 mai 2011

France. Inspection générale des bibliothèques, Jouguelet, Suzanne. Vayssade, Claire. *Comparaison internationale de bibliothèques universitaires : étude de cas : [rapport à madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche : rapport n°2009-0017, janvier 2010]*

[en ligne]

<http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2010/78/0/Rapport_etude_comparative_18_fevrier_2010_definitif_137780.pdf> Consulté le 13 mai 2011

Giraud, Murielle. *Les dons entrant de monographies au SCD de Paris Ouest Nanterre-La Défense le cas du don de littérature d'une école normale d'instituteurs [: projet professionnel personnel].* [Villeurbanne] : [ENSSIB], 2009 [en ligne]

<<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48095>> Consulté le 7 juin 2011

Mortain, Lola. *Réorganisation et rationalisation des collections outils et méthode pour une politique documentaire du secteur Arts du SCD de Paris 10 Nanterre [: projet professionnel personnel].* [Villeurbanne] : [ENSSIB], 2007

[en ligne]

<<http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/ppp/ppp-mortain-P.pdf>>

Consulté le 7 juin 2011

Roncheau, Delphine. *Le champ et l'organisation du prêt au SCD de l'Université Paris X-Nanterre suggestions d'évolution et d'amélioration [: projet professionnel personnel].* [Villeurbanne] : [ENSSIB], 2005

[en ligne]

<<http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/ppp/ppp-roncheau-M.pdf>>

Consulté le 7 juin 2011

- **Articles**

Cachard, Pierre-Yves. « Les bibliothèques universitaires face à l'écran », in *BBF*, 2010, n° 5, p. 62-66 [en ligne]

<<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 26 janvier 2011

Dupuy, Hubert. « Les étudiants à la bibliothèque universitaire de Paris X », in *BBF*, 2006, n° 2, p. 10-11 [en ligne]
<<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 13 mai 2011

Salaün, Jean-Michel. « Libre accès aux ressources scientifiques et place des bibliothèques », in *BBF*, 2004, no 6, p. 20-30 [en ligne]
<<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 13 mai 2011

Politique documentaire

- **Ouvrages**

Carbone, Pierre (dir.), Cavalier, François (dir.). *Les collections électroniques, une nouvelle politique documentaire.* Paris : Ed. du Cercle de la librairie, DL 2009. 311 p. (Bibliothèques)

Nisonger, Thomas E. *Evaluation of library collections, access, and electronic resources : a literature guide and annotated bibliography.* Westport (Conn.) ; London : Libraries unlimited, 2003. 316 p.

Slight-Gibney, Nancy. *Periodical acquisitions and the internet.* New York ; London : the Haworth press, 1999. 123 p.

- **Articles**

Atkinson, Ross. « Six key challenges for the future of collection development », in *Library resources & technical services*, october 2006, vol. 50, no. 4, p. 244–51 [en ligne]
<http://ecommons.cornell.edu/bitstream/1813/2608/1/Atkinson_Talk.pdf> Consulté le 13 mai 2011

Périodiques papiers

- **Rapports**

Charrier-Arrighi, Nathalie. *La conservation partagée des périodiques scientifiques en Île-de-France réflexion à partir des collections de la Bibliothèque Interuniversitaire Scientifique Jussieu.* [S.l.] : [s.n.], 2005 [en ligne]
<<http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/charrier-arrighi.pdf>>
Consulté le 10 septembre 2011

- **Ouvrages**

Association des professionnels de l'information et de la documentation, Association des directeurs de bibliothèques universitaires, Fédération nationale de la presse d'information spécialisée. *Clients, agences, éditeurs, comment gérer ensemble les abonnements aux périodiques : vade-mecum.* [S.l.] : [s.n.], 2005 [en ligne]
<http://www.adbu.fr/IMG/pdf/vademecum_abonnement-2.pdf> Consulté le 13 mai 2011

Barron, Géraldine (dir.). *Gérer les périodiques*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, impr. 2010. (« La boîte à outils », n°16). 167 p.

- **Articles**

Bessero, Carole, « Périodiques scientifiques : les usagers du CERN entre passage au tout-électronique et nouveau modèle de publication », in *BBF*, 2008, n° 5, p. 77-82 [en ligne]

<<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 13 mai 2011

Metz, Paul. « Thirteen steps to avoiding bad luck in a serials cancellation project », in *Journal of academic librarianship*, may 1992, 18, p. 76-82

Poirot, Cécile. *Quelle(s) place(s) pour les documents imprimés dans les futures bibliothèques ? mises en perspective suite à l'essor des ressources électroniques [: projet professionnel personnel]*. [Villeurbanne] : [ENSSIB], 2011 [en ligne]

<<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-49249>> Consulté le 9 septembre 2011

Tucker, Betty E. « The journal deselection project : the LSUMC-S experience », in *Library acquisitions : practice & theory*, fall 1995, 19, p. 313-20

Périodiques électroniques

- **Rapports**

Bouvier, Stéphanie. *Valorisation des périodiques électroniques au SCD de l'Université d'Artois : pour une amélioration des modalités d'accès sur le portail documentaire*. [S.l.] : [s.n.], 2007 [en ligne]

<<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1673>> Consulté le 10 septembre 2011

- **Ouvrages**

Beaudry, Guylaine, Boismenu, Gérard. *Le nouveau monde numérique : le cas des revues universitaires*. Paris : la Découverte, 2002. 178 p.

- **Articles**

Boukacem-Zeghmouri, Chérifa, Kamga, Rachel. « La consultation de périodiques numériques en bibliothèque universitaire : état des lieux », in *BBF*, 2008, n° 3, p. 48-60 [en ligne]

<<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 13 mai 2011

Bulliard, Catherine, Chaney, Éliane, Christiansen, Caroline, [et al.], « Une bibliothèque de recherche face à l'édition électronique », in *BBF*, 1999, n° 2, p. 27-32 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 13 mai 2011

Transition : des périodiques papier aux périodiques électroniques

- **Rapports**

Boutin, Christine. *Organiser l'accès électronique à des périodiques : analyse des outils et proposition pour la mise en place d'une solution d'accès à la bibliothèque d'HEC.* [S.l.] : [s.n.], 2007 [en ligne]
<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1682>

Johnson, Richard K., Luther, Judy. *The e-only tipping point for journals : what's ahead in the print-to-electronic transition zone.* Washington : Association of research libraries, 2007 [en ligne]
< http://www.arl.org/bm~doc/electronic_transition.pdf > Consulté le 13 mai 2011

- **Ouvrages**

Collins, Maria D. D. (ed.), L. Carr, Patrick (ed.). *Managing the transition from print to electronic journals and resources : a guide for library and information professionals.* New York : Routledge, cop. 2008. 356 p. (Routledge studies in library and information science ; 3)

- **Articles**

Ware, Mark. « E-only journals : is it time to drop print ? », *in Learned publishing*, july 2005, 18, no. 3

King, Donald W. Montgomery, Carol Hansen. « After migration to an electronic journal collection : impact on faculty and doctoral students », *in D-Lib Magazine*, 2002, 8(12) [en ligne]
<<http://www.dlib.org/dlib.html>> Consulté le 9 septembre 2011

King, Donald W. Boyce, Peter B. Montgomery, Carol Hansen, [et al.]. « Library economic metrics : examples of the comparison of electronic and print journal collections and collection services », *in Library trends*, 2003, 51(3) [en ligne]
<<http://www.dlib.org/dlib.html>> Consulté le 30 août 2011

King, Donald W. Montgomery, Carol Hansen. « Comparing library and user related costs of print and electronic journal collections : a first step towards a comprehensive analysis », *in D-Lib Magazine*, 2002, 8(10) [en ligne]
<<http://www.dlib.org/dlib.html>> Consulté le 30 août 2011

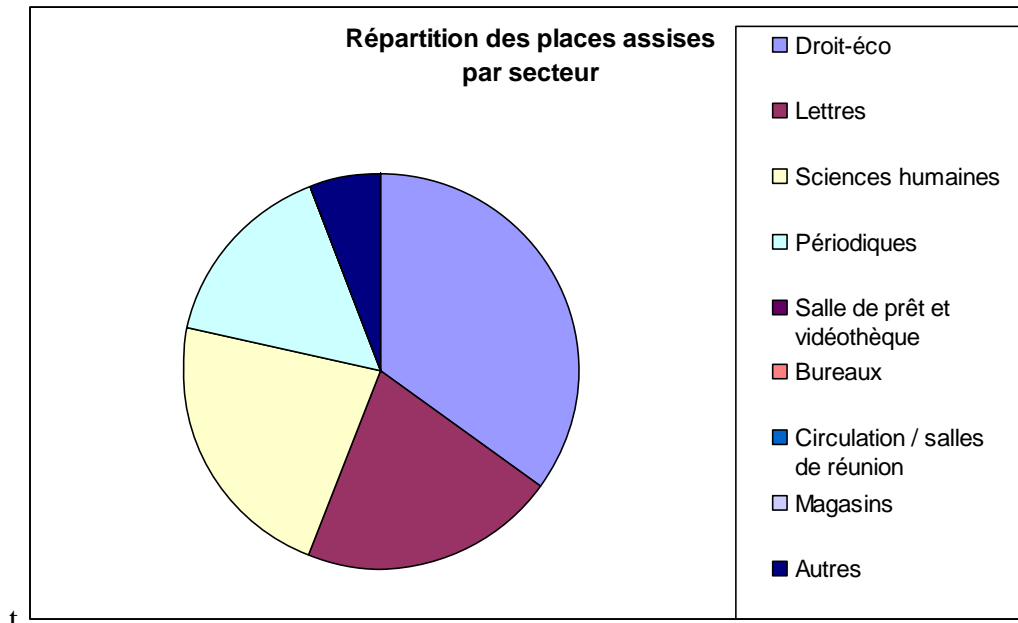
King, Donald W. Montgomery, Carol Hansen. « After migration to an electronic journal collection : impact on faculty and doctoral students. », *in D-Lib Magazine*, 2002, 8(12) [en ligne]
<<http://www.dlib.org/dlib.html>> Consulté le 30 août 2011

Table des annexes

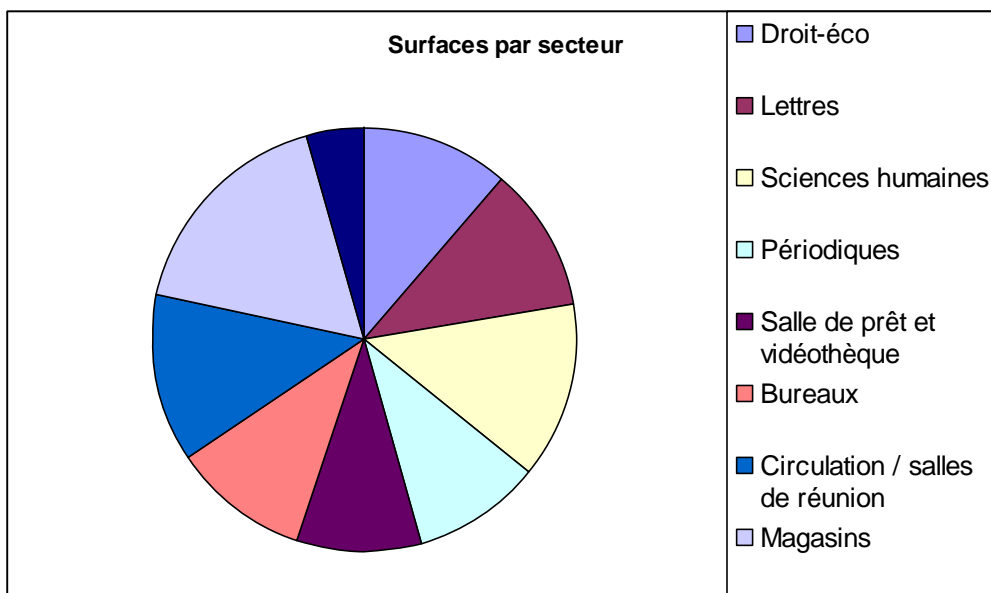
ANNEXE 1	68
ANNEXE 2	69
ANNEXE 3	71
ANNEXE 4	73
ANNEXE 5	74
ANNEXE 6	75
ANNEXE 7	77
ANNEXE 8	79
ANNEXE 9	83
ANNEXE 10	86

Annexe 1

REPARTITION DES PLACES ASSISES PAR SECTEUR (EN 2010)



REPARTITION DES SURFACES PAR SECTEUR (EN 2010)



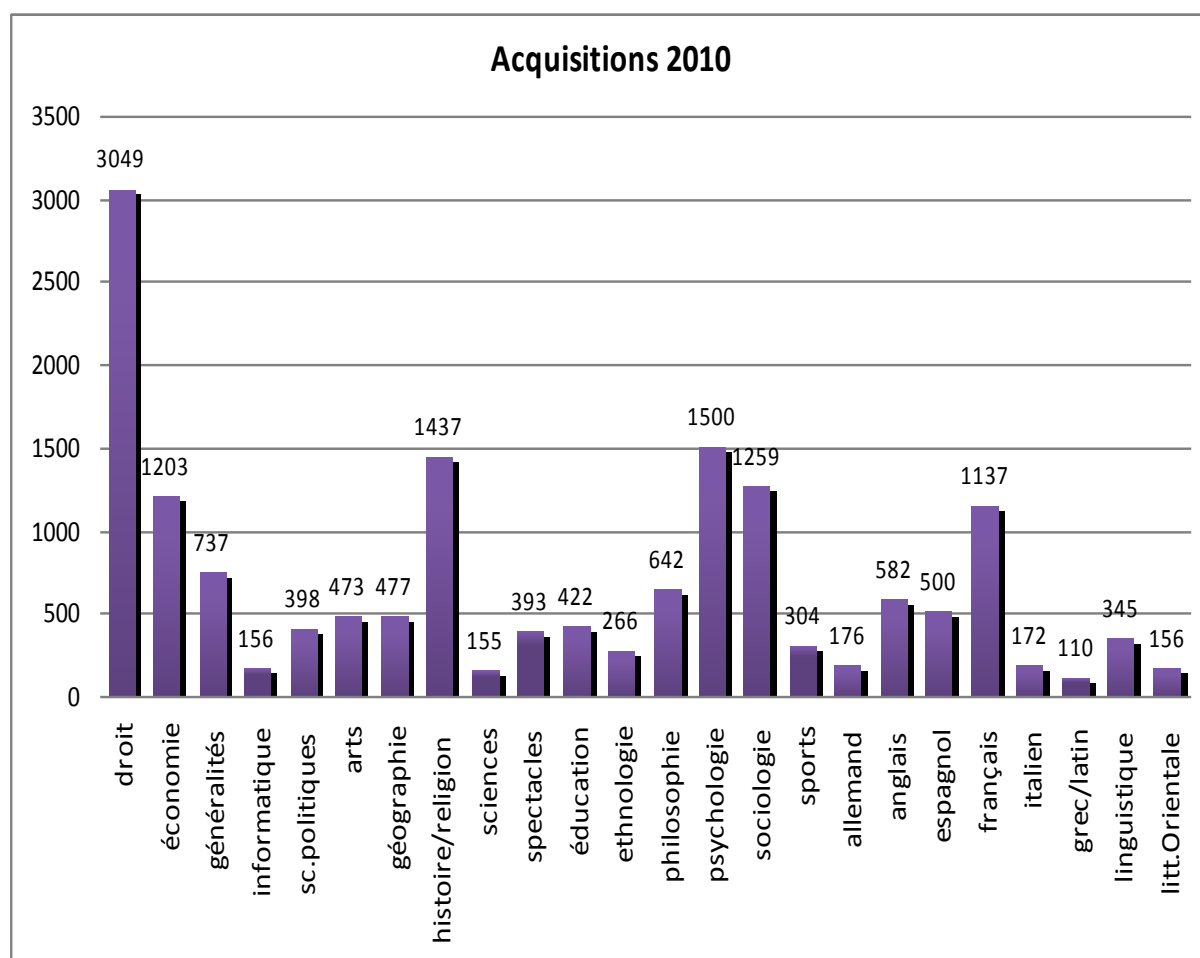
Annexe 2

ACQUISITIONS 2010

Source : rapport d'activités 2010, Département de la politique documentaire

Bibliothèque Universitaire

Acquisitions BU : budget: 350 919 €, 12 032 titres, 16 049 volumes



	Disciplines	Nombre de titres	Nombre d'exemplaires
Droit/Economie Sc politique Généralités	Droit	1296	3049
	Sc. politiques	305	398
	Sc. économiques	709	1203
	Généralités	586	737
	Informatique-maths	154	156
Lettres	Allemand	85	85
	Anglais	457	582
	Espagnol/portugais	362	500
	Français/littérature	1045	1137
	Italien	147	172

	Latin /grec	90	110
	Linguistique	316	345
	Litt orientales	130	156
Sciences humaines et sociales	Histoire, religion	1323	1437
	Beaux-arts	473	473
	Géographie	401	477
	Sciences, techniques	152	155
	Arts du spectacle	377	393
	Education	397	422
	Ethnologie	212	266
	Philosophie	567	642
	Psychologie	1091	1500
	Sociologie	1056	1259
	Sports	210	304

Ouvrages en langues étrangères (BU)

Droit / Economie/Généralités/Sc Politiques = 334 sur un total de 5543 (6%)

SHS = 710/7328 (10%)

Lettres = 65/1137 (6%)

Langues = 1017/2041 (50%)

Titres	11 609	12788	12032
Volumes	15 656	16997	16 049
Vol/titres	1,34	0,75	0,74
Etudiants inscrits	31 432	31595	31644
Volume /étudiant inscrit	0,50	0,53	0,50

*statistiques / service inventaire

Le ratio volume / étudiant est insuffisant et cette constante, depuis 2008, ne permet pas de répondre véritablement aux attentes des publics.

	Titres français	Exemplaires français	Titres étrangers	Exemplaires étrangers	% titres étrangers
2010*	10068	13923	1964	2126	16,32 %

*statistiques / service inventaire

Dans les disciplines hors langues et littérature, les ouvrages étrangers représentent 11 % des acquisitions.

Annexe 3

L'INSTITUT DU NUMERIQUE DE PARIS OUEST : LE PROJET ECRIN

Source : <http://www.u-paris10.fr/1279631684035/0/ficheactualite/>

Création d'un Institut du Numérique à Paris Ouest Recherche, Valorisation – Entreprise le 20 juillet 2010 L'université prévoit la création d'un Institut du Numérique, dénommé ECRIN, avec le soutien du Conseil Général des Hauts-de-Seine.

Cet Institut a pour ambition de devenir une plate-forme d'échanges, de propositions et de recommandations, d'études et de recherches pour accompagner le développement de l'économie et des usages numériques innovants.

De nombreux projets dans le domaine des Sciences humaines et sociales ont été lancés dans le numérique, comme le projet Bamboo aux États-Unis, ou TGE-Adonis en France. ECRIN vise à inscrire l'université Paris Ouest dans la communauté d'institutions et d'entreprises autour de La Défense et des agglomérations proches, afin de développer des activités numériques exploitant les compétences de l'université, tant dans le domaine technique des applications numériques que dans leur accompagnement économique, juridique et social.

L'Université Paris Ouest Nanterre La Défense dispose de plusieurs atouts dans ce domaine. Paris Ouest propose déjà plus d'une dizaine de masters qui correspondent directement aux besoins en formation d'une société du numérique, et dispose d'un centre de formation à distance en ligne (COMETE). Dans le domaine de la recherche, l'Institut du numérique va s'appuyer sur plusieurs laboratoires de recherche spécialisés, entre autres, dans le management, les droits de l'homme, la macroéconomie, l'économétrie et la modélisation en finance et en assurance, l'économie du travail et l'économie industrielle, l'économie des organisations et des institutions, l'histoire de l'art, l'étude et l'emploi de l'image filmique, ou la recherche linguistique, par exemple. Enfin dans le domaine de la documentation et des archives, l'université s'appuie sur la Bibliothèque de documentation internationale et contemporaine (BDIC), le Service des archives de la Maison René-Ginouvès de l'Archéologie et de l'ethnologie (MAE), et le Service commun de la documentation (SCD), composé de 20 bibliothèques.

La création d'ECRIN est soutenue en 2010 par une subvention du Conseil Général des Hauts-de-Seine de 750.000€. En 2010, l'Institut du Numérique a choisi de lancer plusieurs chantiers spécifiques qui seront présentés en novembre et qui se déploieront au travers cinq programmes thématiques :

1. l'université numérique ;
2. l'identité numérique, la traçabilité et la sécurité sociétale ;
3. la publicité et le marketing digital ;
4. les patrimoines numériques ;
5. le filtrage sémantique de l'information.

Pour chacun de ces programmes, Paris Ouest va identifier les formations professionnalisantes existantes en phase avec les besoins des entreprises partenaires, continuer de participer à des

programmes de R&D avec les pôles de compétitivité Cap Digital et Sytém@tic, et lancer des cycles de séminaires professionnels et de conférences internationales.

Annexe 4

RESULTATS DE L'ENQUETE REALISEE EN SALLE DE DROIT DU 15 AU 20 NOVEMBRE 2010

Suite au réaménagement de la salle de Droit et à la fusion de ces collections avec celles de la salle de prêt, une enquête (voir formulaire distribué ci-dessous) a été menée auprès de ses lecteurs la semaine du 15 au 20 novembre 2010.

129 questionnaires ont été dépouillés.

Question n°1 :

Etes-vous satisfait du regroupement des collections en un seul lieu ?

Oui : 66 %

Non : 17 %

Indifférent : 17 %

Pourquoi ?

Oui : Plus simple, plus rapide (moins de déplacements).

Non : Moins de livres, moins de périodiques. Manque de points de repères (signalétique).

Question n°2 :

Les conditions de travail dans la salle de droit vous paraissent-elles ?

Meilleures : 11 %

Identiques : 55 %

Moins bonnes : 34 %

Pourquoi ?

Meilleures : moins de déplacements.

Moins bonnes : trop de bruit, pas assez de places assises.

Question n°3 :

Etes-vous satisfait des nouvelles conditions de prêt ?

Oui : 50 %

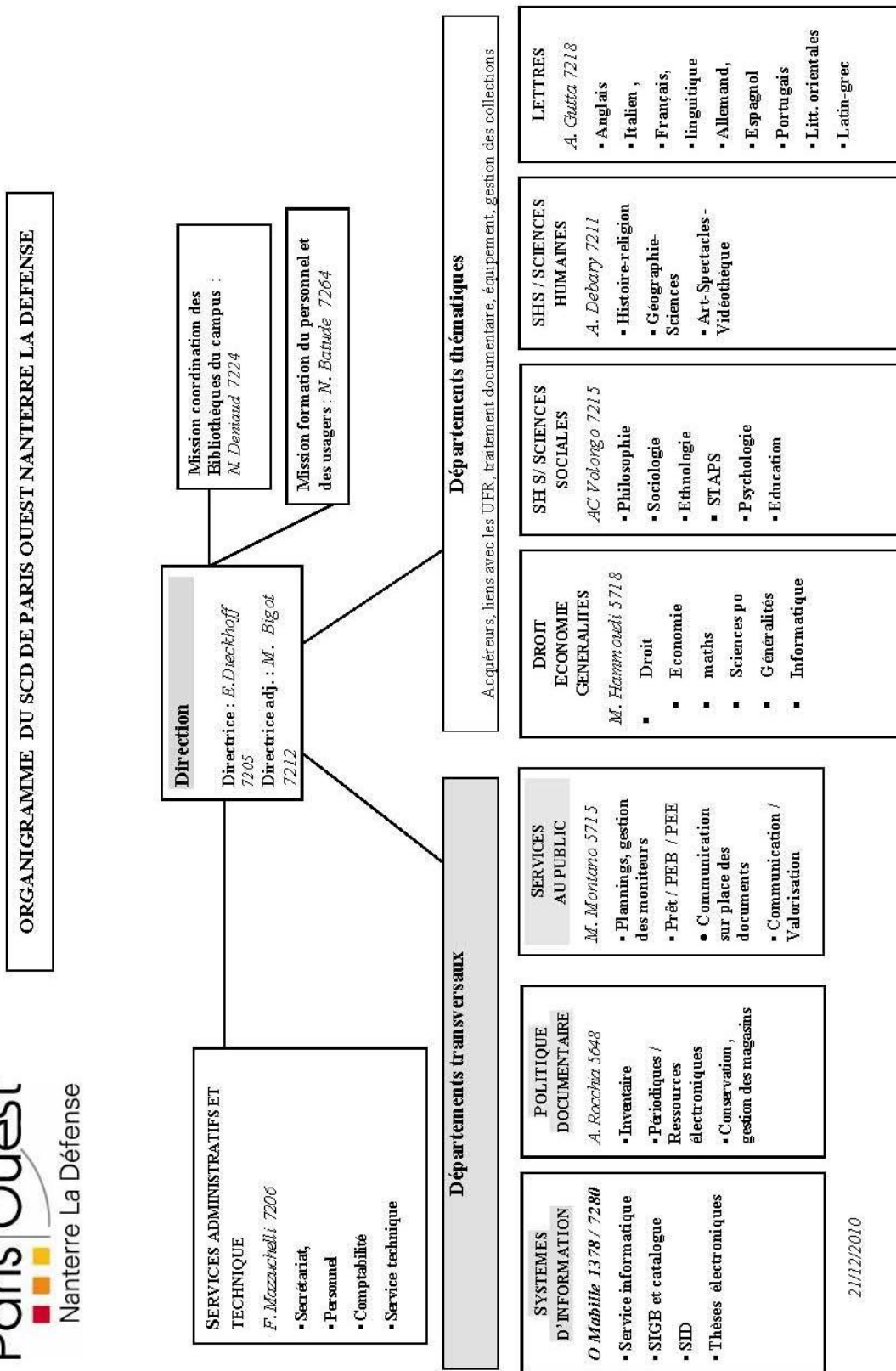
Non : 11 %

Indifférent : 39 %

Remarques diverses : Manque de prises électriques. Demande d'une ouverture plus tardive.

Annexe 5

ORGANIGRAMME DU SCD



Annexe 6

LISTE DES PERIODIQUES CONSERVES EN SALLE DE DROIT

AJDA_____	JP 8
Année politique_____	GP 4
Annuaire de l'Institut de droit international_____	KJP 84
Annuaire de la Convention européenne des Droits de l'Homme_____	KJP 15
Annuaire européen_____	KJP 19
Annuaire français de droit international_____	KJP 10
Archives de philosophie du droit_____	GP 127
Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation Chambre criminelle_____	GP 38
Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation Chambres civiles_____	GP 39
Bulletin Joly_____	KP 78
Cahiers sociaux du Barreau de Paris_____	KP 95
Dalloz (<i>disponible pour les 80 dernières années</i>)_____	GP 24
Droit international privé_____	KJP 16
Droit ouvrier_____	KP 42
Droit social_____	KP 7
Gazette du Palais_____	GP 29
Journal de droit international_____	KJP 25
Jurisprudence sociale_____	KP 106
Pouvoirs_____	JAP 85
Recueil des arrêts, avis consultatifs et ordonnances / Cour internationale de justice_	KJP

	56
Recueil des cours / Académie de droit international de La Haye_____	KJP 34
Recueil des décisions du Conseil d'Etat (Recueil Lebon)_____	JP 39
Répertoire Defresnois_____	GP 26
Revue critique de droit international privé_____	KJP 7
Revue de droit bancaire et financier_____	KP 79
Revue de droit public et de la science politique_____	JP 5
Revue de jurisprudence commerciale_____	GP 42
Revue de jurisprudence de droit des affaires_____	KP 102
Revue de jurisprudence fiscale_____	JP 45
Revue de jurisprudence sociale_____	KP 86
Revue de science criminelle et de droit pénal comparé_____	KP 8
Revue des sociétés_____	KP 11
Revue française de droit administratif_____	JP 52
Revue française de droit constitutionnel_____	JP 67
Revue générale de droit international public_____	KJP 1
Revue historique de droit français et étranger_____	HP 1
Revue internationale de droit comparé_____	GP 30
Revue trimestrielle de droit civil_____	KP 5/55
Revue trimestrielle de droit commercial_____	KP 3
Revue trimestrielle de droit européen_____	KJP 3
Semaine juridique E_____	KP 80
Semaine juridique G_____	GP 32

Annexe 7

ILLUSTRATIONS SCENARIO N°1

Un désherbage sélectif des revues anglo-saxonnes

Revue présentes dans la base Psycarticles

Cote	Titre	Période couverte	Péριο papier vivant à la BU	Années en ligne	Nb années en ligne	Recouvrement coll papier	Facteur impact	Coût abo. papier (euros TTC)
SP 111	Psychological bulletin	Vol.77/78(1972); vol.84(1977)-	oui	1904-	107	sup 68 (+ lac)	Excellent	659
SP 126	Journal of personality and social psychology	Vol.31 (1975) - vol.95 (2008)	non	1965-	46	3	Excellent	
SP 133	American psychologist	Vol. 31(1976)-	oui	1946-	65	sup 30	Excellent	809
SP 136	Psychological review / American Psychological Association	Vol.83(1976)-	oui	1894-	117	sup 82	Excellent	540
SP 158	Behavioral neuroscience	Vol.97:n°1(1983)-	oui	1983-	28	oui	Bon	966
SP 159	Journal of comparative psychology	Vol.97:n°1(1983)-	oui	1921-	90	sup 62	Très bon	344
SP 20	Journal of abnormal psychology	Vol.70(1965)-	oui	1906-	105	sup 59	Excellent	496
SP 21	Journal of experimental psychology	13 (1930)-103 (1974)	non	1916- 1974	58	sup 14	Non cité	
SP 21 A	Journal of experimental psychology. General	Vol.104(1975)-	oui	1975-	36	oui	Excellent	347
SP 21 B	Journal of experimental psychology. Learning, memory, and cognition	Vol.8(1982)lac.-	oui	1975-	36	sup 7	Très bon	966
SP 21 C	Journal of experimental psychology. Human perception and performance	Vol.104(1975)-	oui	1975-	36	oui	Très bon	966
SP 21 D	Journal of experimental psychology. Animal behavior processes	Vol.1(1975)-	oui	1975-	36	oui	Très bon	347
SP 212	Developmental psychology	Vol.32:n°1(1996)-	oui	1969-	42	sup 27	Très bon	773
SP 213	Psychology, public policy, and law	Vol.2:n°1(1996)-	oui	1995-	16	sup 1	Très bon	458
Total								7671

Revue présentes dans la base « Psychology and behavioral sciences »

Cote	Titre	Période couverte	Péριο papier vivant à la BU	Années en ligne	Nb années en ligne	Recouvrement coll papier	Embargo	Vivant en ligne	Facteur impact	Coût abo. papier (euros TTC)
AP 26	Psychology and psychotherapy : theory, research and practice	Vol.75:n°1(2002,mars)-	oui	2001-2010	9	sup 1	oui	oui	Assez bon	471
AP 71	The journal of forensic psychiatry & psychology	Vol.14 (2003)-	oui	1998-	12	sup 5	non	oui	Assez bon	941
SP 103	Journal of personality	T.40 (1972)-	oui	1945-2010	55	sup 1 (1971)	oui	oui	Excellent	1235
SP 117	European journal of social psychology	Vol.2(1972)-vol.3(1973); vol.6(1976)-Vol.38 (2008)	non	1971-2010	39	3	oui	oui	Bon	
SP 131	Journal of personality assessment	Vol.40(1976)-	oui	1975-2010	35	sup 1	oui	oui	Bon	656
SP 140	Child development	Vol.48(1977)-	oui	1930-2010	80	sup 47	oui	oui	Excellent	608
SP 140 A	Monographs of the Society for Research in Child Development	Vol.69 (2004)-	oui	1999-2010	11	sup 5	oui	oui	Excellent	Inconnu
SP 192	The International journal for the psychology of religion	Vol.3(1993)-	oui	1991-2010	19	sup 2	oui	oui	Non disponible	562
SP 203	Basic and applied social psychology	Vol.16:n°1(1995)-	oui	1980-2010	20	sup 15	oui	oui	Assez bon	708
SP 227	Social development	Vol.12 (2003)-Vol.17 (2008)	non	1998-2010	12	sup 5	oui	oui	Bon	
SP 242	The Journal of genetic psychology	Vol. 166 (2005)-lacunes	oui	1975-2010	35	sup 30	oui	oui	Assez bon	289
SP 59	Journal of occupational and organizational psychology	Vol.65:n°1(1992)-	oui	1965-2010	45	sup 27	oui	oui	Très bon	443
Total										5913

Annexe 8

ILLUSTRATION SCENARIO N°2

Un désherbage massif des magasins

Titre	Période couverte	Péριο papier vivant à la BU	Présence en ligne	Accès en ligne	Années en ligne	Embargo	Vivant en ligne	Désherber années en mag.
The Journal of social psychology	Vol.86(1972)-	oui	oui	SPORTDiscus	1930-2010	oui	oui	oui
Psychological science	Vol. 15 (2004)-	oui	oui	SPORTDiscus	1990-2010	oui	oui	oui
Analysis	Vol. 61 (2001)-	oui	oui	Academic Search Premier	1997-2010	oui	oui	oui
Basic and applied social psychology	Vol.16:n°1(1995)-	oui	oui	Business source complete	1980-	non	oui	oui
Systems research and behavioral science	Vol.14:n°1(1997)-	oui	oui	Business source complete	1990-2010	oui	oui	oui
Cliniques méditerranéennes	N°65(2002)-N°80(2009)	non	oui	Cairn	2001-	non	oui	oui
Imaginaire & inconscient : études psychothérapeutiques	N° 1 (2001)-	oui	oui	Cairn	2001-	non	oui	oui
Revue philosophique de la France et de l'étranger	Vol.28(1903)-vol.85(1960); vol.87(1962)-vol.88(1963); vol.91(1966)-	oui	oui	Gallica	1876-1940	sans objet	non	jusqu'en 1940
Revue de métaphysique et de morale	(1893)-(1914);(1916)-(1941); (1944)lac.-	oui	oui	Gallica	1893-1914 ; 1916-1940	sans objet	non	non
Archives de philosophie	Vol.8:n°3(1931);vol.31(1968)-	oui	oui	Gallica	1923-1939 (avec lac.)	sans objet	non	jusqu'en 1939 (selon lac.)
Revue française de psychanalyse	Vol.24:n°4(1960)-vol.25:n°6(1961) lac.; vol.32:n°1-2(1968); vol.34:n°1(1970)-vol.35:n°6(1971) lac.;vol.39:n°1(1975)lac.-	oui	oui	Gallica	1927-2000 (lac.)	sans objet	non	jusqu'en 2000 (selon lac.)
Revue des sciences philosophiques et théologiques	Vol.52(1968)-	oui	oui	Gallica	1930-1934	sans objet	non	sans objet
The Journal of philosophy	63 (1966-66,1969); 69 (1972-77,1980)	non	oui	JSTOR	1904-2005	sans objet	non	jusqu'en 2005
Philosophy of science	Vol.8(1940)-vol.18(1951)lac.; vol.21(1954)-vol.29(1962); vol.32(1965)-vol.36(1969); vol.39(1972)-vol.74 (2007)	non	oui	JSTOR	1934-2005	sans objet	non	jusqu'en 2005
Philosophical quarterly	1 (1950/51)-19 (1969); 22 (1972)-30 (1980) (lac.)	non	oui	JSTOR	1950-2005	sans objet	non	jusqu'en 2005
Mind	Vol.40(1931)-vol.70(1961); vol.77(1968)-	oui	oui	JSTOR	1876-2003	sans objet	non	jusqu'en 2003
The Philosophical review	Vol.55(1946)-vol.79(1970); vol.81(1972)-	oui	oui	JSTOR	1892-2006	sans objet	non	jusqu'en 2006

Isis	Vol.1(1913)-vol.29(1938); vol.58(1967)-	oui	oui	JSTOR	1913-2005	sans objet	non	jusqu'en 2005
The Journal of symbolic logic	Vol.33(1968)-vol.37(1972); vol.41(1976)-	oui	oui	JSTOR	1936-2006	sans objet	non	jusqu'en 2006
Philosophy and phenomenological research	Vol.1(1940/1941)- vol.21(1960/1961); vol.29:n°3(1969)-	oui	oui	JSTOR	1940-2005	sans objet	non	jusqu'en 2005
The british journal for the philosophy of science	Vol.15(1950/1951)-vol.21(1970); vol.25(1974);vol.32(1974)-	oui	oui	JSTOR	1950-1998	sans objet	non	jusqu'en 1998
l'Année psychologique	Vol.26(1925)lac.-	oui	oui	Persée	1894-2008	sans objet	non	jusqu'en 2007
Revue philosophique de Louvain	Vol.44(1946)-vol.62(1964); vol.64(1966)-	oui	oui	Persée	1946-2000	sans objet	non	jusqu'en 2000
Revue d'histoire des sciences	Vol.24(1971)-	oui	oui	Persée	1947-2006	sans objet	non	jusqu'en 2006
Enfance	N°3/4(1959);n°4/5(1960); n°1/2(1963);n°2(1967);n°1/2(1968)-	oui	oui	Persée	1948-2000	sans objet	non	jusqu'en 2000
Journal of experimental psychology	13 (1930)-103 (1974)	non	oui	Psycharticles	1916-1974	sans objet	non	oui
Journal of personality and social psychology	Vol.31 (1975) - Vol.95 (2008)	non	oui	Psycharticles	1965-	non	oui	oui
Psychological review	Vol.83(1976)-	oui	oui	Psycharticles	1894-	non	oui	oui
Psychological bulletin	Vol.77/78(1972);vol.84(1977)-	oui	oui	Psycharticles	1904-	non	oui	oui
Journal of abnormal psychology	Vol.70(1965)-	oui	oui	Psycharticles	1906-	non	oui	oui
Journal of comparative psychology	Vol.97:n°1(1983)-	oui	oui	Psycharticles	1921-	non	oui	oui
American psychologist	Vol. 31(1976)-	oui	oui	Psycharticles	1946-	non	oui	oui
Developmental psychology	Vol.32:n°1(1996)-	oui	oui	Psycharticles	1969-	non	oui	oui
Journal of experimental psychology. General	Vol.104(1975)-	oui	oui	Psycharticles	1975-	non	oui	oui
Journal of experimental psychology. Learning, memory, and cognition	Vol.8(1982)lac.-	oui	oui	Psycharticles	1975-	non	oui	oui
Journal of experimental psychology. Human perception and performance	Vol.104(1975)-	oui	oui	Psycharticles	1975-	non	oui	oui

Journal of experimental psychology. Animal behavior processes	Vol.1(1975)-	oui	oui	Psycharticles	1975-	non	oui	oui
Behavioral neuroscience	Vol.97:n°1(1983)-	oui	oui	Psycharticles	1983-	non	oui	oui
Psychology, public policy, and law	Vol.2:n°1(1996)-	oui	oui	Psycharticles	1995-	non	oui	oui
European journal of social psychology	Vol.2(1972)-vol.3(1973); vol.6(1976)-Vol.38 (2008)	non	oui	Psychology and Behavioral Sciences Collection	1971-2010	oui	oui	oui
Social development	Vol.12 (2003) - Vol.17 (2008)	non	oui	Psychology and Behavioral Sciences Collection	1998-2010	oui	oui	oui
Annual review of psychology	Vol.18(1968)-vol.24(1974); vol.27(1976)-	oui	oui	Psychology and Behavioral Sciences Collection	1950-2005	sans objet	non	jusqu'en 2005
Current directions in psychological science	Vol . 1(1992) ; Vol. 2(1993)inc. ; vol. 3(1994)-	oui	oui	Psychology and Behavioral Sciences Collection	1992-2009	sans objet	non	jusqu'en 2007
International journal of behavioral development	Vol.19:n°1(1996)-	oui	oui	Psychology and Behavioral Sciences Collection	1996-2005	sans objet	non	jusqu'en 2005
Psychological science in the public interest	2004-	oui	oui	Psychology and Behavioral Sciences Collection	2003-2008	sans objet	non	jusqu'en 2007
Child development	Vol.48(1977)-	oui	oui	Psychology and Behavioral Sciences Collection	1930-2010	oui	oui	oui
Journal of personality	T.40 (1972)-	oui	oui	Psychology and Behavioral Sciences Collection	1945-2010	oui	oui	oui
Journal of occupational and organizational psychology	Vol.65:n°1(1992)-	oui	oui	Psychology and Behavioral Sciences Collection	1965-2010	oui	oui	oui

Journal of personality assessment	Vol.40(1976)-	oui	oui	Psychology and Behavioral Sciences Collection	1975-2010	oui	oui	oui
The Journal of genetic psychology	Vol. 166 (2005)-quelques lacunes	oui	oui	Psychology and Behavioral Sciences Collection	1975-2010	oui	oui	oui
The International journal for the psychology of religion	Vol.3(1993)-	oui	oui	Psychology and Behavioral Sciences Collection	1991-2010	oui	oui	oui
The journal of forensic psychiatry & psychology	Vol.14 (2003)-	oui	oui	Psychology and Behavioral Sciences Collection	1998-	non	oui	oui
Monographs of the Society for Research in Child Development	Vol.69 (2004)-	oui	oui	Psychology and Behavioral Sciences Collection	1999-2010	oui	oui	oui
Psychology and psychotherapy : theory, research and practice	Vol.75:n°1(2002,mars)-	oui	oui	Psychology and Behavioral Sciences Collection	2001-2010	oui	oui	oui
Bulletin of symbolic logic	N°1(1995)-	oui	oui	Site de la revue UCLA	1995-	non	oui	oui

Annexe 9

TABLEAU DES BASES DE DONNEES AUXQUELLES LA BIBLIOTHEQUE EST ABONNEE

Afin de favoriser la comparaison entre les usages de différents ressources, nous avons classé celles-ci par ordre croissant : de la ressource la plus utilisée à la moins utilisée (colonne « Rang total »). Il apparaît ainsi que, jusqu'à la dixième place environ, les bases les plus consultées sont également celles qui fournissent le plus de documents téléchargés. Nous faisons donc l'hypothèse qu'un nombre de recherches important corrélé à un taux de téléchargements important, indiquent que les usagers font des recherches dans ces bases parce qu'ils savent qu'ils trouveront des articles pertinents dans leur domaine. De fait, les bases les moins utilisées sont les plus onéreuses (25 euros le document téléchargé pour la dernière base proposant du texte intégral), *Literature online* – le coût moyen d'un document téléchargé (en utilisant les informations dont nous disposons¹¹⁶) revient à 1,96 euros par unité. Un certain nombre de bases de données atteint ainsi un coût/document téléchargé faible, voire très bas – seules trois bases dépassant, largement, cette moyenne.

Il est intéressant de remarquer que deux bases spécialisées en psychologie se placent en tête des consultations, recherches et documents fournis, bien que cette discipline ne constitue pas le cœur de l'enseignement de l'Université de Nanterre. La tendance à l'utilisation intensive des articles comme sources de la recherche dans ce domaine – plutôt que l'usage des monographies – semble se confirmer. La psychologie, en ce sens, est à rapprocher des usages de la documentation électronique en STM, plutôt qu'en sciences humaines – notamment en ce qui concerne la consultation de documents en anglais.

Par ailleurs, dans les dix premières bases consultées ou ayant fourni des documents, l'on retrouve bien les domaines d'excellence de l'Université : l'économie et le droit, à côté du sport (une seule base existant, elle se trouve de fait très consultée) et de la sociologie (même remarque).

Cependant, n'ayant pas pris connaissance des statistiques de consultation 2008 et 2009, permettant de vérifier l'augmentation ou non de ces consultations parallèlement à l'augmentation des documents téléchargés, il est pour l'instant difficile de mesurer l'évolution des usages.

¹¹⁶ Les cases laissées vacantes dans le tableau correspondant à des données que nous ne possédions pas, au moment de la construction de cette grille.

Titre	Domaine	Logon/ sessions/ consultations	Searches/ queries/ equêtes/ recherches	Total full text/ full texts accessed/ records viewed nb textes affichés/ docs consultés/ visualisés/ téléchargés	Total	Rang total	Rang full text	Part dans budget (en %)	Coût / doc téléchargé (euros)
PsycArticles (Ebsco)	Psychologie	153 717	185 874	850 367	1 189 958	1	1	2,29	0,008
Business source complete	Economie	150 586	169 197	768 378	1 088 161	2	2	2,66	0,01
Academic search premier	Multidisc.	166 888	189 668	502 182	858 738	3	3	4,15	0,02
Psychology & behavioral sciences collection (Ebsco)	Psychologie	150 346	172 666	265 521	588 533	4	4	1,26	0,01
SportDiscus full text (Ebsco)	Sports	144 298	157 995	257 854	560 147	5	5	1,91	0,02
LexisNexis jurisclasseur	Droit	147 712	223 681	116 261	487 654	6	7	4,46	0,12
SocINDEX with full text (Ebsco)	Sociologie	150 738	165 269	140 459	456 466	7	6	2,31	0,56
Science direct	Portail revues	176 099	190 302	54 224	420 625	8	9	15,32	0,93
Dalloz	Droit	79 856	272 719	13 359	365 934	9	15	6,67	1,65
Econlit full text	Economie	144 023	157 104	53 328	354 455	10	10	2,66	0,16
PsycINFO (Ebsco)	Psychologie	155 879	195 823		351 702	11		1,26	
MLA international bibliography (Ebsco)	Littérature étrangère	148 089	159 601		307 690	12		1,36	
Philosopher's index (Ebsco)	Philosophie	146 153	157 628	492	304 273	13	22	0,61	4,06
Geobase	Géographie	126 761	126 718		253 479	14		2,73	
Francis (Ebsco)	SHS	82 878	102 525		185 403	15		0,39	
Eric	SHS	72 531	87 391		159 922	16		0,39	
Lamyline	Droit	19 266		45 532	64 798	17	11	3,62	0,26
Cairn	Portail revues			63 075	63 075	18	8	6,53	0,34
Swetswise	Multidisc.		51 543	418	51 961	19	23		budget non précisé
International bibliography of the social sciences (CSA)	SHS	18 083	27 014		45 097	20		1,36	
Lextenso	Droit			42 689	42 689	21	12	0,55	0,04
Net permanent	Droit	4 626		32 405	37 031	22	13	2,52	
Electre	Bibliogr.		37 024		37 024	23		5,07	
Medline	SHS	4 091	22 294		26 385	24		0,39	

JSTOR	Portail revues			24 351	24 351	25	14	1,83	0,24
Techniques de l'ingénieur	Sciences ing.		2 483	10 439	12 922	26	16		budget non précisé
CD Rap	Presse / périodiques	11 691			11 691	27		0,11	0,03
Oxford English dictionary	Littérature étrangère	1 198	4 485	4 296	9 979	28	19	0,78	0,6
Doctrinal	Droit	9 940			9 940	29		3,24	
Kompass France	Economie	619	1 760	6 614	8 993	30	18	1,06	0,53
Westlaw	Droit			8 017	8 017	31	17	1,69	0,69
Bibliothèque des lettres	Littérature Français	218	2 025	1801	4 044	32	20	0,79	1,46
Global books in print	Bibliogr.	324	1766	873	2963	33	21	1,55	5,88
Literature online	Littérature étrangère	300	621	389	1310	34	24	2,99	25,52
Brepolis latin full text	Littérature Grec/latin	716			716	35		0,86	
Encyclopédie de l'état du monde	Economie	584			584	36		0,75	
Année philologique	SHS	184			184	37		0,27	
Delphes	Economie	155			155	38		1,84	
Contemporary authors	Littérature étrangère	60	75		135	39		0,77	
Brepolis encyclopaedias	Histoire	76			76	40		0,32	
Brepolis medieval bibliographies	Histoire	69			69	41		0,34	
Britannica	Encyclopédie							1,81	
Encyclopedia universalis	Encyclopédie							3,62	
Frantext	Littérature Français							0,12	
Globus Infografik	Littérature étrangère							0,04	
International index to performing arts	Arts							1,15	
Source OCDE	Economie							2,13	
Total		2 268 754	2 865 251	3 263 324	8 397 329	/ 41	/ 24	100%	

Annexe 10

L'EXEMPLE DE LA BIBLIOTHEQUE DE VIRGINIA TECH, A BLACKSBURG

Vade-mecum tiré d'un article de Paul Metz : « Treize étapes permettant de conjurer la malchance lors d'un projet de désabonnement à des titres de périodiques papier » :¹¹⁷

Etape n°1 : mesurer l'usage

Etape n°2 : mettre ce projet de désélection en œuvre

Etape n°3 : désigner une personne responsable du projet

Etape n°4 : commencer tôt

Etape n°5 : automatiser

Etape n°6 : contrôler le rythme de mise en œuvre du projet en sélectionnant les titres à désherber

Etape n°7 : penser en termes d'argent et imposer des quotas

Etape n°8 : oublier les quotas

Etape n°9 : être flexible

Etape n°10 : l'honnêteté est le meilleur des principes

Etape n°11 : utiliser des critères variés pour prendre des décisions

Etape n°12 : réduire le nombre de désélections immédiates pour établir une liste de titres pouvant être désherbés dans le futur

Etape n°13 : faire la promotion de ce qui a été réalisé.

¹¹⁷ Traduction (par nos soins) des têtes de paragraphes issues de : Metz, Paul. « Thirteen steps to avoiding bad luck in a serials cancellation project », in *Journal of academic librarianship*, may 1992, 18, p. 76-82